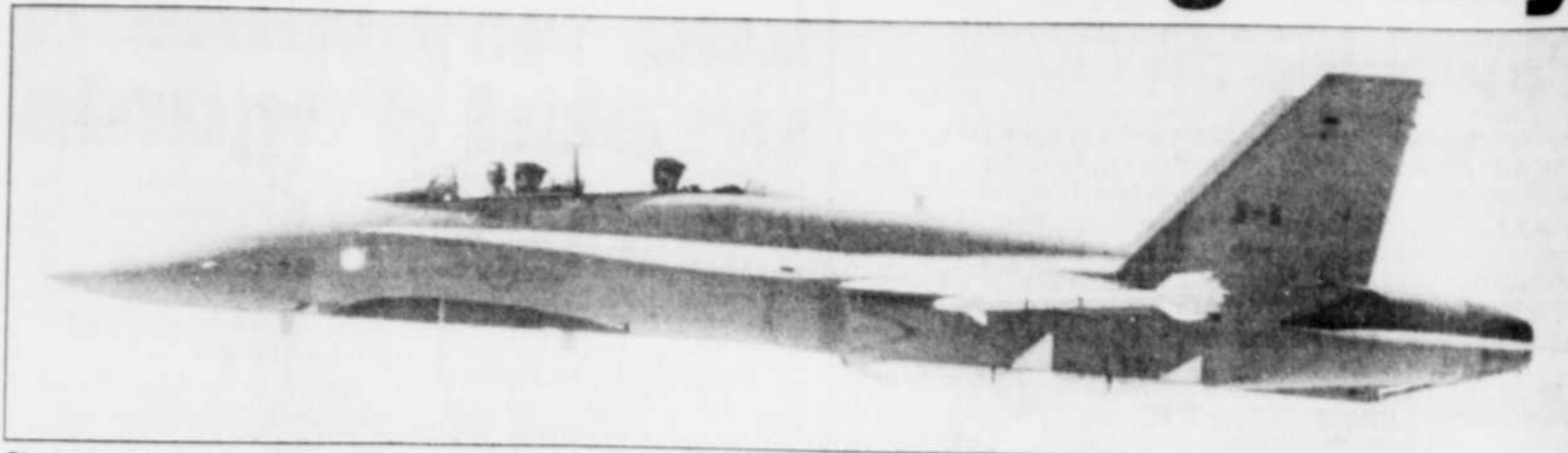


Un CF-18 plonge dans la rivière Saguenay

◆ Un chasseur CF-18 des Forces canadiennes s'est écrasé dans la rivière Saguenay, hier après-midi, peu de temps après son décollage de la base militaire de Bagotville. Le pilote et unique occupant de l'appareil, le major Mike Stacey, de Montréal, a sauté en parachute et s'en est tiré avec des blessures mineures. Les pertes financières découlant de cet écrasement sont évaluées entre \$30 et \$40 millions. C'est le cinquième écrasement d'un CF-18 des Forces canadiennes depuis trois ans. Le Canada a acheté 138 appareils de ce type du fabricant McDonnell Douglas. « Un premier avion est passé et a pris la direction de Chicoutimi. Pour ce qui est du deuxième, une boule de feu est sortie à l'arrière et il y a eu comme une explosion », a raconté un témoin, Gaston Beaudoin, habitué aux manoeuvres des militaires au-dessus du Saguenay. Immédiatement après l'explosion, les moteurs se sont arrêtés. Il a vu le pilote s'éjecter et plonger vers le Saguenay. « Immédiatement après la sortie du pilote, l'avion s'est mis à tournoyer dans le ciel. Il a ensuite entrepris sa descente ».

Les détails, page A-3



C'est un appareil du même type qui s'est écrasé dans la rivière Saguenay peu après son décollage de Bagotville.



647-3085

1945, de la Normandie, Québec

LE SOLEIL

MARDI 22 SEPTEMBRE 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 262

62 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd

Illes de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$ 35c

Pour voir la Mode

1017, boul. des Chutes
Beauport, Québec
(418) 661-2286

LE MONDE

Un navire iranien attaqué par la marine US

◆ Un hélicoptère militaire américain a attaqué et mis le feu hier à un navire de débarquement iranien surpris en train de poser des mines dans le Golfe non loin de Bahrein. Cette attaque couronnée de succès des forces américaines a été qualifiée de « mesure défensive » par la Maison-Blanche.

Page B-5

LE SPORT

La chute des Expos continue

◆ Pendant que les Cards de St. Louis l'emportaient 3-1 sur Philadelphie et que les Mets de New York écrasèrent Chicago 7-1, les Expos encaissèrent une amère défaite de 5-2, hier soir, aux mains des Pirates de Pittsburgh pour glisser à quatre matches du sommet de la division est. Seulement 13,206 personnes s'étaient rendues au stade...comme si les amateurs avaient pressenti ce qui allait se produire avec Sebra au monticule.

Pages 2 et 3

LE SOMMAIRE

- Annonces classées C-6 à C-12
- Arts B-13 à B-15
- Bridge C-10
- Crayons de soleil C-5
- Décès C-13
- Éditorial B-7 à B-12
- Économie B-4
- Horoscope C-10
- Mode Cahier C
- Monde B-5
- Mots croisés C-8
- Mot mystère C-9
- Où aller à Québec B-14
- Patron C-12

LA MÉTÉO



Nuageux avec un peu de bruine. Maximum de 14. Demain: dégagement.

Détails, page C-6

L'AUTOMNE EST LÀ



Le Soleil, Jean Vallières

Personne ne se plaindra de voir, demain, le soleil venir nous faire oublier la grisaille et le froid des derniers jours.

Ce fut un bel été!

◆ L'automne fait son entrée demain en même temps que les employés de bureaux, soit à 9 h 45. La grisaille des derniers jours, entretenue par une dépression froide qui nous quitte aujourd'hui, a bien préparé l'arrivée d'une nouvelle saison. Demain, avec le retour du soleil, ce sera l'explosion des couleurs.

par Claude TESSIER

Avec le météorologue Laurent Foucault du Service de l'Environnement atmosphérique à Sainte-Foy, nous pourrions dire: « Ce fut un bel été! », du moins dans la Vallée du Saint-Laurent. Il y a eu de la pluie pour les fermiers, un peu trop au temps des foins, de la chaleur pour les estivants en juillet, de belles soirées douces en août.

L'été est chose du passé! Le retour de l'automne est celui des tempêtes tropicales et des ouragans qui jusqu'à maintenant, cette année, sont restés au large, dans l'Atlantique. C'est aussi le retour de la neige non seulement au nord de Québec, par exemple, mais aussi à Montréal. Le 25 septembre 1939, ce fut la chute de neige mesurable la plus précoce de l'année; 0,8 cm.

Les deux prochaines fins de semaine seront les plus belles pour le coloris de nos villes, de nos champs et de nos forêts. A ne pas manquer!

Nous sommes aussi à deux semaines de l'été indien, de cette période ensoleillée, accompagnée d'une brume bleutée, de journées exceptionnellement douces et de gèlées nocturnes.

Selon certaines croyances, les Amérindiens du centre et de l'Est de l'Amérique du Nord profitaient de cette période pour leurs derniers préparatifs avant l'hiver.

Selon d'autres, la brume bleutée qui couvre le ciel en cette période est attribuable à la fumée des feux qu'allumaient les Indiens des Prairies.

Une autre croyance veut qu'il s'agisse d'une température typique des conditions sèches et brumeuses de l'Inde ou du beau temps de la saison fraîche dans l'Océan Indien.

En Europe, les croyances sont liées aux fêtes religieuses, par exemple: « le petit été de la Saint-Luc », le 18 octobre; la légende Lire A-2, L'automne...

« Même si imparfait »

Feu vert à l'accord du lac Meech

◆ OTTAWA—L'Accord constitutionnel de 1987 n'est pas parfait, parce qu'il est le résultat d'un compromis. Malgré cela, compte tenu de l'importance de l'adhésion du Québec à la « famille constitutionnelle » et du fait qu'il n'y a aucune faille majeure décelée dans l'entente, il est recommandé aux députés et sénateurs de l'adopter sans modification.

par Pierre-Paul NOREAU

Telle est la grande conclusion sans surprise que réservait le rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes, qui présidaient le sénateur Arthur Tremblay et le député conservateur Chris Speyer. Ce document a été dévoilé hier, déclenchant toute une série de conférences de presse pour expliquer, justifier ou dénoncer le travail du comité ou certains des éléments de l'accord.

Pour un, le ministre d'Etat aux relations

fédérales-provinciales et leader du gouvernement au Sénat s'est dit prêt à passer à l'étape suivante. Le ministresenateur Lowell Murray a en effet déclaré qu'il allait exhorter le gouvernement à soumettre l'entente à la Chambre des Communes le plus tôt possible, et même de cette semaine s'il pouvait obtenir l'appui des deux autres partis.

L'Opposition officielle quant à elle, a choisi de ne pas endosser le rapport du Comité mixte. Quatre des cinq représentants du Parti libéral n'ont effectivement pas signé le document, préférant s'abstenir. A leur avis, il aurait effectivement été possible d'améliorer l'entente constitutionnelle avec la dizaine d'amendements qui se retrouvent dans un addendum inséré au texte par le Parti libéral.

Les neo-démocrates ont eux aussi tenu à ajouter des propositions de modifications, ces

Lire A-2, Meech...

Autres informations à la page A-4

Réaction aux propos du pape

Mulroney promet une autre ronde de négociations sur les droits des autochtones

◆ Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a réagi hier aux Communes aux propos de Jean-Paul II concernant les droits des peuples autochtones et a promis la tenue d'une autre ronde de négociations constitutionnelles sur le sujet aussitôt que l'accord du lac Meech aura été adopté et que le Québec aura officiellement réintégré la Constitution canadienne. « Il y aura une autre conférence constitutionnelle sur les droits des peuples autochtones, a-t-il souligné au cours de la période de questions en Chambre, nous allons encore nous attaquer à cette absence de justice à l'endroit de notre population autochtone. »

Page A-5

LA MODE

Allure sport et couleurs toniques

◆ Pour l'automne 1987, le prêt-à-porter, pour femmes et hommes, prend une allure sport aux couleurs toniques. Une mode nous emmitouflant de vêtements chauds et douillets qui, avec leurs coloris automnaux, sont en harmonie avec la nature.

Cahier C



Le Soleil, Gilles Lafond

DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICES FIDUCIAIRES • GESTION DE PORTFOLIO • REER • PLANIFICATION SUCCESSIONALE • F.A. • DEPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE

DEPÔT GARANTI 10 5/8% 10 1/4% 5 ans* 3 ans* 9 3/8% 8% 1 an* 60 jours <small>* taux annuel</small>	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an* 3 ans* 5 ans* 10 1/2% 11 1/4% 11 3/4% • Courez la chance de gagner 0% d'intérêt pour 1 an sur votre prêt et de nombreux autres prix. • Financement possible jusqu'à 90%. Renseignements et règlements disponibles dans toutes les succursales.	FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN 31,4% AMÉRICAIN 28,8%	FIDUCIE PRÊT ET REVENU PLACE D'YOUVILLE 692-1221 GALERIES DE LA CAPITALE 626-1221 PLACE IBERVILLE II 659-1814 <small>Institution accréditée à la Régie de l'assurance-crédit du Québec. Membre de la Société d'assurance-crédit du Québec.</small>

"Venez nous rencontrer au Salon des aînés" *Comédien*

SUITES de la première page

L'automne...

suedoise du temps beau et chaud nommé «le repos de tous les saints», le 1er novembre; ou la légende française de temps chauds aux alentours du 11 novembre nommé «l'été de la Saint-Martin».

Au Québec, l'été indien se situe vers la mi-octobre. Pour les Anciens Canadiens, c'était le temps de faire le nettoyage final du jardin après la récolte des divers produits, de passer au nettoyage de la cuisine d'été et de faire le retour dans la maison d'hiver. L'hiver? Oui! L'hiver nous reviendra le 22 décembre à 4 h 46 HNE.

Meech...

dernières n'étaient pas suffisantes cependant pour les empêcher d'apposer leur signature au bas du document divulgué hier.

Encore du travail

Il n'y a pas de doute dans l'esprit des membres du comité mixte Chambre des Communes-Sénat que le compromis auquel sont parvenus les onze premiers ministres avec l'Accord Meech-Langevin, pourrait être amélioré sous certains aspects.

Le rapport de 185 pages reprend plusieurs critiques entendues lors des audiences qui ont duré cinq semaines et demie à Ottawa et qui ont permis l'étude de 301 rapports et l'audition de 131 témoins. On y relève surtout des préoccupations ou des inquiétudes relatives à la place accordée aux autochtones, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, à la dualité linguistique, à la réalité ethnoculturelle canadienne et à l'interaction entre la Constitution et la Charte canadienne des droits et libertés.

Selon le coprésident du comité, le sénateur Arthur Tremblay, l'Accord constitutionnel de 1987 ne doit pas être vu comme un absolu, mais bien comme une étape dans une continuité. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de vouloir résoudre toutes les difficultés en une occasion et ainsi mettre en péril un élément aussi vital que l'entrée de plein gré du Québec dans le giron constitutionnel.

«Des témoignages entendus par le Comité, il ressort que les termes de l'Accord de 1987 sont le résultat d'un compromis. Personne ne s'attend à ce que la perfection sorte d'un compromis. Dans ce qui nous a été dit, rien ne nous amène à croire que les principes fondamentaux de la fédération canadienne seraient menacés. En revanche, le fait de maintenir le Québec dans un état d'isolement ne peut qu'entraîner de graves difficultés...» peut-on lire dans la conclusion du rapport du Comité mixte.

En fait, selon la majorité des membres du groupe de travail, c'était aux adversaires de l'entente de faire la démonstration que des conséquences néfastes résulteraient de l'adoption. Or cette preuve n'a pas été faite selon eux, malgré les critiques d'opposants tel que l'ex-premier ministre Pierre Trudeau.

Travail à faire

Le rapport du Comité mixte ne soutient pas par ailleurs qu'il n'y a plus rien à faire après l'adoption par les onze gouvernements de l'Accord constitutionnel de 1987. Des problèmes réels existent et devraient être corrigés très rapidement, suggère-t-on.

On y propose tout d'abord une nouvelle façon de faire pour les prochaines rondes de négociations constitutionnelles.

Un Comité mixte permanent devrait être institué pour consulter préalablement aux réunions des premiers ministres, tant les représentants élus, que les organismes ou les citoyens. La réalité ethnoculturelle du Canada dont on ne tient pas suffisamment compte, lit-on dans le rapport, pourrait par exemple être étudiée, ce qui lui permettrait d'être considérée à brève échéance par les premiers ministres.

Les limites à la Charte des droits, que ce soit le danger que peut constituer l'Accord de 1987 pour l'égalité des sexes selon certains groupes de femmes ou le maintien de la clause nonobstant permettant aux provinces de s'y soustraire, devraient aussi être examinées par ce Comité, suggère-t-on.

Le rapport des députés et des sénateurs propose aussi que l'exclusion apparente des gouvernements territoriaux de tout possibilité de voir leurs juges accéder à la Cour suprême soit clarifiée dès la prochaine ronde pour qu'il n'y ait plus aucun doute que cette porte leur est ouverte. La question de la possibilité pour les gouvernements territoriaux de devenir provinces à part entière devrait de la même manière être analysée.

Enfin, les inquiétudes des peuples autochtones, notamment quant à leur droit à l'autonomie politique, sont jugées légitimes. Le Comité mixte suggère en conséquence que des préparatifs soient faits pour qu'une nouvelle série de conférences sur les problèmes constitutionnels des peuples autochtones commencent au plus tard en avril 1990.

Dans une lettre-circulaire

Une Vaniéroise s'oppose à un emprunt de la ville

Le conseiller Robert Cardinal ainsi que certains de ses collègues du conseil municipal de Ville de Vanier ont dénoncé avec vigueur, hier, lors d'une assemblée du conseil, une lettre-circulaire qu'une citoyenne a fait distribuer, en fin de semaine, pour demander aux contribuables d'aller signer le registre, aujourd'hui et demain, pour s'opposer à un règlement d'emprunt de \$1,540,000 constituant l'amorce d'une solution aux graves problèmes de débordement des égouts pluviaux que la municipalité vit à chaque année.

par Pierre MARTEL

« Dans sa lettre, la citoyenne est

même allée jusqu'à prétendre que les travaux projetés s'inscrivent, à long terme, dans la fusion de Vanier avec sa voisine, la ville de Québec. Dieu sait si les membres de ce conseil sont opposés à tout projet de fusion avec Québec. Ils ne se sont jamais gênés pour le dire », a-t-il affirmé.

Le maire Nolin et trois conseillers ont voté l'adoption du règlement il y a quelque temps. Les trois autres membres du conseil ont voté contre. Toutefois, selon les informations fournies par l'un d'eux, hier, leur vote négatif n'était pas contre le projet mais plutôt contre certaines affirmations contenues dans une étude technique.

L'érablière de Luc Roy dans un état d'agonie

♦ SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON (PC) - Une érablière qui s'étend sur quelque 48 acres. Avant que le phénomène ne se manifeste, le propriétaire, Luc Roy, effectuait 7.000 entailles par année. L'eau d'érable coulait généreusement. Mais en 1981, les érables ont commencé à mourir. Aujourd'hui, la production a diminué de plus de 50 pour 100 et dans deux ou trois ans — si la situation ne s'améliore pas — cette érablière fera partie du folklore. Les pertes sont considérables : on parle de plus de \$100.000.

« Quand je vais travailler dans la sucrerie à chaque printemps, je n'ose même plus regarder la tête des érables. Ça fait trop mal au cœur, c'est trop décourageant. C'est rendu que j'ai hâte de sortir de l'érablière parce que les arbres peuvent tomber à tout moment ».

Luc Roy est producteur agricole dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, à mi-chemin entre Nantes et Lac-Mégantic. Il produit aussi du sucre et du sirop d'érable. Dans son érablière, le spectacle est à la fois triste et révélateur.

Lincoln n'en croit rien quand les É.-U. nient leur culpabilité

♦ SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON (PC) - Le ministre Clifford Lincoln y est allé d'un vibrant réquisitoire à l'endroit des Américains qu'il tient en partie responsables du phénomène des pluies acides qui causent le dépérissement de nos forêts et ces dernières années de nos érablières, lors d'une visite à l'érablière de Luc Roy, à Sainte-Cécile-de-Whitton, hier.

Le ministre de l'Environnement du Québec a une fois de plus rejeté les conclusions d'un rapport rédigé aux États-Unis et rendu public la semaine dernière. Dans cette étude, les auteurs refusent d'imputer aux pluies acides le dépérissement des érables.

« Les Américains prétendent que les pluies acides ne sont pas responsables du dépérissement des érables. Ce n'est pas vrai. On constate à tous les jours au Québec que les pluies acides, amenées par les vents américains, font des dommages, de dire le ministre Lincoln. J'ai vu un lac mourir la semaine dernière et aujourd'hui je vois tous ces érables morts. Les gouvernements et les citoyens ne peuvent plus accepter cela ».

Promettant de transmettre le message des producteurs de l'Estrie

Le port de Montréal menacé de paralysie par les débardeurs

Le port de Montréal risque une paralysie totale, un peu comme celle qu'a subie le port de Québec, lors du lock-out de 22 semaines décrété par l'Association des employeurs maritimes (AEM), à la fin de 1986 et au début de 1987.

par Réal LABERGE

C'est l'avertissement qu'a lancé, hier, M. Théodore Beaudin, président des 1.100 débardeurs montréalais membres de l'Association internationale des débardeurs (FTQ), en s'en prenant au « pouvoir financier et politique démesuré du groupe des employeurs maritimes, qui fausse totalement le jeu de la négociation ».

M. Beaudin soutient que l'association fondée en août 1969 et dirigée par son président Arnold Masters, est devenue un puissant lobby politique, « qui peut obtenir du ministère du Travail et du bureau du premier ministre Mulroney des décisions contraires à toute logique et à toute équité ».

Dans le cas de Québec, souligne notamment M. Beaudin, l'Association des employeurs maritimes, forte de l'approbation des autorités fédérales, a refusé de négocier globalement avec le Conseil des syndicats de débardeurs de

Hirohito à l'hôpital

♦ TOKYO (AFP) - L'empereur Hirohito du Japon est entré ce matin (heure locale) à l'hôpital de son palais de Tokyo pour y être opéré des intestins, a annoncé l'agence impériale. Le souverain est âgé de 86 ans.

C'est la première fois que l'empereur, le plus vieux monarque régnant au monde, subit une intervention chirurgicale. Il souffre d'occlusion intestinale.

C'est que depuis 1981, les pluies acides ont commencé leur œuvre. Les érables dépérissent rapidement et le problème semble irréversible. A chaque printemps, de nouveaux arbres sont touchés et condamnés à une mort certaine.

C'est pour démontrer l'ampleur du dépérissement des érables que la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles et l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides avaient organisé, hier, une visite de cette érablière.

En présence notamment du ministre québécois de l'Environnement, Clifford Lincoln et de la critique néo-démocrate en matière d'environnement, la députée Lynn McDonald, de Broadview-Greenwood, les producteurs ont démontré l'état d'agonie dans lequel se retrouvent plusieurs érables.

« Épouvantable... aussi bien dire que c'est fini... c'est bien pire que chez nous... j'ai jamais vu ça », sont autant de commentaires qui ont été entendus lors de la visite des lieux.

aux plus hauts niveaux, le ministre de l'Environnement a encouragé les gens à poursuivre leur lutte.

« On ne va plus accepter les émissions de pluies acides. Il faut multiplier les efforts, dramatiser la situation pour espérer avoir gain de cause devant le Congrès américain. Nous sommes entièrement derrière vous et même si la dernière heure est presque passée, on peut encore vaincre », de poursuivre Clifford Lincoln.

Le président du Syndicat des producteurs de sucre et de sirop d'érable de l'Estrie, Gérard Sevigny, a indiqué de son côté qu'il faudrait peut-être suggérer au premier ministre du Canada de changer l'emblème du drapeau canadien (la feuille d'érable) si rien n'est fait pour redresser la situation.

Afin de démontrer la perte de qualité dans le sirop d'érable depuis les dernières années, M. Sevigny a remis deux échantillons du liquide au ministre Lincoln.

« On ne vous demande pas d'aide financière, mais on veut seulement vous voir intervenir fermement pour que cessent les pluies acides », de dire le président du Syndicat des producteurs de sirop d'érable de l'Estrie.

la vallée du Saint-Laurent.

Et depuis près d'un an, l'AEM retarde maintenant le processus de négociation dans le port de Montréal, affirme le dirigeant syndical.

M. Beaudin a rappelé que l'Association des employeurs maritimes a d'abord été mise sur pied pour administrer les régimes sociaux des débardeurs, assurer la sécurité des opérations dans le port et faire la formation du personnel.

A ces buts, l'AEM a consacré plus de 80 pour 100 de son budget, jusqu'en 1975, selon le président des débardeurs de Montréal. Mais ce pourcentage serait tombé à 20 pour 100, permettant à l'association d'accumuler un fonds de réserve de plus de \$15 millions.

Ce sont des ressources financières, a affirmé M. Beaudin, qui permettent à l'AEM de pratiquer une obstruction juridique systématique et d'entretenir un puissant lobby politique.

Le dirigeant syndical a remarqué qu'il n'était « pas étonnant que Masters ait si facilement ses entrées au bureau de M. Brian Mulroney », quand on sait que les procureurs de l'AEM viennent de la firme Ogilvy-Renault et que l'avocat affecté au dossier, pendant de nombreuses années, était l'actuel premier ministre.

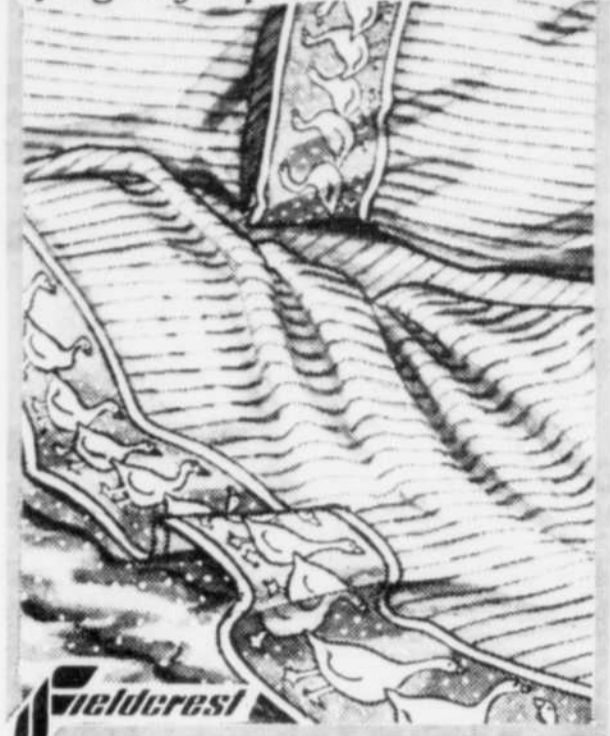
Son fils aîné, le prince héritier Akihito, a été désigné par le conseil des ministres pour assurer la régence, conformément à une disposition de la loi.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 21 septembre
3-2-0
4-8-3-4

VENTE

JOURS D'AUTOMNE

épargnez jusqu'à 40.15 l'ensemble



DRAPS BORDÉS «LES OIES» 24.95
jumeau rég. 35.00

de la percale signée fieldcrest pour ces draps importés, en mélange 50% coton 50% polyester, joliment bordés par une parade de petites oies toutes blanches avec les pattes et le bec jaunes sur fond bleu denim ou les pattes et le bec pêche sur fond vert menthe... elles sont les favorites des nouveaux décors 87-88, des draps de qualité fieldcrest, ultra-doux, ultra-durables qui égayeront tous les décors et s'harmoniseront parfaitement aux coloris de notre collection de douillettes à partir de 59.95 les draps double 34.95 rég. 45.00 grand 44.95 rég. 60.00, taies la paire 24.95 rég. 35.00

épargnez jusqu'à 55.00



LA COUETTE EN DUVET 169.95
jumeau rég. 200.00

simons vous offre à prix spécial l'authentique couette en duvet d'oie blanc, bourre naturelle de qualité exceptionnelle, elle vous procure le summum du confort, recouvrement pur coton qui ne laisse échapper aucune particule de duvet en laissant respirer parfaitement votre corps, dormir dans une couette en duvet donne vraiment l'impression de dormir sur un nuage et elle dure une vie! double 199.95 rég. 250.00, grand 229.95 rég. 275.00, tr. grand 269.95 rég. 325.00

épargnez jusqu'à 40%



SERVIETTES CANNON 5.99
bain rég. 10.00

des serviettes importées de cannon, pratiques pour tous les jours et que vous pouvez maintenant vous procurer à peu de frais, ratine bouclée douce et absorbante, coloris de pêche, blanc, bleu, rose, jaune, chameau main 3.99 rég. 6.00, débarbouillette 2.49 rég. 4.25

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Le pilote s'en tire indemne

Un F-18 s'écrase dans la rivière Saguenay

◆CHICOUTIMI (PC)- Un chasseur CF-18 des Forces canadiennes s'est écrasé dans la rivière Saguenay, hier après-midi, peu de temps après son décollage de la base militaire de Bagotville.

Le pilote et unique occupant de l'appareil, le major Mike Stacey, de Montréal, a sauté en parachute et s'en est tiré avec des blessures mineures.

Il a été repêché par un hélicoptère une quarantaine de minutes après l'accident survenu vers 14h45 à une douzaine de kilomètres au nord-est de Bagotville.

Une enquête a été instituée pour déterminer la cause de l'écrasement.

Le major Stacey aurait toutefois signalé par radio qu'il avait de la difficulté à contrôler son appareil.

« Tout ce qu'on sait, c'est qu'il avait des problèmes de contrôle parce qu'il en a informé la tour avant de s'éjecter », a déclaré le commandant de la base, le colonel Roméo Lalonde.

« Il est évident qu'il s'agit d'une perte importante, mais le principal pour le moment, c'est de savoir que le pilote est hors de danger. Il a souffert du froid, mais il semble que son état soit satisfaisant », a-t-il

précisé.

Les pertes financières découlant de cet écrasement sont évaluées entre \$30 et \$40 millions.

L'appareil est tombé à l'eau à environ 400 pieds de la rive sud du Saguenay tandis que le pilote, toujours assis sur son siège, a amerri près de la rive nord.

« Une boule de feu »

« Un premier avion est passé et a pris la direction de Chicoutimi en avant le Saguenay. Pour ce qui est du deuxième, une boule de feu est sortie à l'arrière et il y a eu comme une explosion », a raconté un témoin, Gaston Beaudoin, habitué aux manoeuvres des militaires au-dessus du Saguenay.

« Immédiatement après la sortie du pilote, l'avion s'est mis à tourner dans le ciel. Il a ensuite entrepris sa descente. On aurait cru assister à un film », a-t-il dit, précisant qu'il n'avait pas vu l'avion au moment de l'impact.

Pour sa part, un chasseur qui se trouvait à proximité du lieu de l'écrasement, Dany Morin, a vu l'avion toucher l'eau. À un certain moment, il a même eu peur que l'avion tombe à l'endroit où il se trouvait.

« J'étais à la chasse aux canards. Je venais tout juste de tirer. J'ai vu

le pilote s'éjecter. L'avion a continué à voler et est finalement tombé comme une feuille. Il n'y a pas eu d'explosion lors du contact avec l'eau mais le feu est sorti de l'eau après l'écrasement », a mentionné le jeune homme.

Un autre témoin, Roger Cormier, aurait réussi à photographier l'écrasement mais les photos ont été récupérées par les autorités militaires.

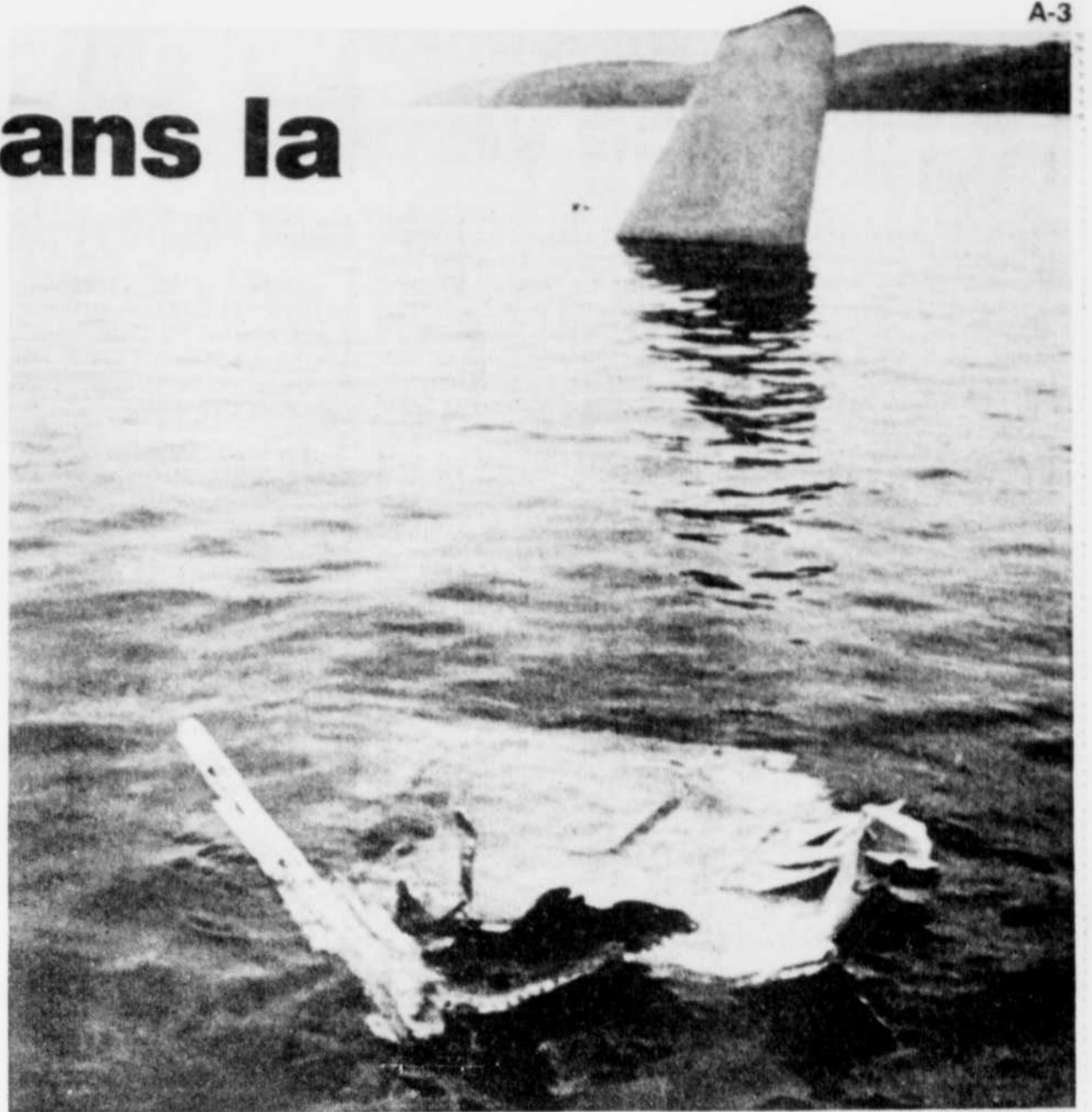
Cinq en trois ans

C'est le cinquième écrasement d'un CF-18 des Forces canadiennes depuis trois ans.

En mai 1986, un autre CF-18 de la base de Bagotville s'était écrasé dans la baie Malpeque, près de Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard. Le pilote avait été tué. Le plus récent accident avec ce type d'appareil s'est produit en mai près de la base de Lahr, en Allemagne de l'Ouest. Ses deux occupants s'en sont tirés indemnes après avoir sauté en parachute.

Le Canada a acheté 138 appareils de ce type du fabricant McDonnell Douglas. Cent douze ont été livrés jusqu'à maintenant.

Une commission d'enquête formée de cinq membres était attendue à Bagotville. ●



À marée basse, on pouvait voir aisément l'aile arrière du CF-18, ainsi que quelques débris.

Pressions pour faire reconnaître le « syndrome de Saint-François-d'Assise » comme maladie industrielle

◆ La Fédération des affaires sociales (FAS) et le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CCSNRQ) entreprendront des démarches spéciales auprès de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) afin que le « syndrome de Saint-François-d'Assise » soit reconnu comme maladie industrielle.

par Réjean LACOMBE

La première initiative de ces instances de la CSN sera de tenter de se faire reconnaître à titre de partie intéressée au sein du Bureau de révision de la CSST, qui doit se réunir ce matin dans le but de poursuivre l'étude de cet épineux dossier. Déjà, des représentants du Syndicat des infirmières et des infirmières du Québec (SPIQ) se font entendre de plusieurs mois au sein de ce bureau.

Toutefois, ce n'est vraisemblablement pas avant huit à neuf mois que l'on pourrait connaître la décision finale de la CSST. Si jamais la requête de la CSN était accueillie favorablement, il faut alors s'attendre à ce que d'importantes sommes d'argent soient versées aux travailleurs de l'hôpital Saint-François-d'Assise, atteints de ce mystérieux syndrome.

Pas moins de 170 cas ont été relevés à cet établissement hospitalier, au cours des dernières années. Actuellement, une cinquantaine de



La CSN a l'intention de demander à la CSST de reconnaître le « syndrome de Saint-François-d'Assise » comme maladie industrielle. L'ingénieur Claude Mainville, du service du génie industriel à la CSN, l'avocat Jean-Marie Gauthier de la CSN, Mme Andrée Gobeil, de la CSN, M. Michel Fontaine, vice-président de la FAS, Mme Nicole Madore, présidente de conseil central de Québec, Mme Etienne Berubé, présidente du syndicat des employés de l'hôpital, de même que Marc-André Gagnon, du même syndicat, ont indiqué que cette démarche allait être entreprise dès ce matin.

travailleurs ont fait parvenir une réclamation à la CSST et les dirigeants de la CSN s'attendent à ce

que 70 autres en fassent autant au cours des prochaines semaines. Si jamais ces travailleurs ont

gain de cause, l'organisme gouvernemental devra leur verser individuellement un montant équivalent

à 90 pour 100 de leur salaire pendant leur convalescence, qui peut s'échelonner sur une période qui peut varier de quelques semaines à quelques mois.

Etude exhaustive

Des ce matin donc, les procureurs de la CSN entendent déposer devant la CSST un volumineux dossier, qu'ils jugent fort étoffé, sur ce fameux syndrome.

Au cours d'une conférence de presse tenue à la CSN, hier matin, le vice-président de la FAS, M. Michel Fontaine, un des procureurs de la CSN, Me Jean-Marie Gauthier, l'ingénieur Claude Mainville, du service du génie industriel à la CSN, de même que la présidente du syndicat (CSN) des employés de l'hôpital, Mme Etienne Berubé et la présidente du Conseil central de la CSN, Mme Nicole Madore, ont précisé que l'ensemble des résultats préliminaires de l'enquête de santé réalisée au mois de mars dernier, soulève un doute raisonnable pour que le syndrome de Saint-François-d'Assise soit reconnu comme maladie de travail.

« Une série de tableaux statistiques calculés avec un seuil de confiance à 95 pour 100, de dire M. Fontaine, seront présentés ce matin, mettant en preuve l'existence du syndrome dans l'ensemble de l'hôpital, le tout vérifié selon les critères du Center of Disease Control des États-Unis. »

Selon les experts de la CSN,

ces différentes données laissent découvrir que le taux d'incidence de la maladie, tout dépendant des années (on parle ici des années 1980 à 1986), serait de 19 à 50 fois plus élevé que dans la population en général.

Pour eux, la preuve est claire. « La maladie, disent-ils, n'a rien à voir avec les caractéristiques personnelles des employé(e)s, basées sur l'âge, le sexe, le métier, le département de travail. Il ne s'agirait donc pas d'une « mass psychogenic illness » ou d'une « fatiguettes de discothèque » comme a toujours soutenu l'administration de l'hôpital. »

Ventilation et environnement

Toutefois, les enquêtes menées par les spécialistes laissent maintenant entendre que le système de ventilation ne serait pas, à lui seul, la cause du problème. On indique ainsi qu'il s'agirait là d'un problème relié à l'environnement de travail.

L'ingénieur Claude Mainville ne rejette pas pour autant cette première hypothèse. Il l'associe toutefois à d'autres facteurs qui auraient contribué à la détérioration de la qualité de l'air. La salubrité à l'hôpital serait, selon lui, un facteur important. « On attend, dit-il, les résultats de microbiologie. Mais, on ne lâche pas pour autant la piste de la qualité de l'air. L'entretien ménager est un autre exemple. C'est aussi une question de propreté. » ●

L'ancien cinéma Cartier se donne un petit air parisien

◆ L'ancien cinéma Cartier deviendra officiellement, à partir du 15 octobre, un drugstore style parisien : le Drugstore Cartier, avec comme vitrines principales la pharmacie Brunet, le club international Videofilm et le restaurant-bar-terrasse le Cinoche.

par Louis-Guy LEMIEUX

Ce nouveau commerce multiple, qui présentera une façade toute en verrières, tentera de faire oublier, dans le quartier Montcalm, les splendeurs nocturnes du cinéma Cartier. Il devait ouvrir au milieu de septembre, des retards, « indépendants de la volonté des promoteurs » font que son inauguration officielle est maintenant prévue pour les 15, 16 et 17 octobre.

Selon l'adjoint au directeur général des pharmacies Brunet, M. Bernard Carignan, ce commerce spécialisé occupera 7,000 pieds carrés du rez-de-chaussé de l'édifice de deux étages. Il louera, par ailleurs, des espaces ouverts à des marchands et artisans spécialisés (une parfumerie, une cordonnerie, une librairie anglaise et une boutique de cadeaux de luxe).

Ces espaces sont loués de la société immobilière Jean-Yves Dupont et son partenaire, Me Robert Cardinal. Selon les dirigeants des pharmacies Brunet, il s'agit d'un investissement d'environ \$700 000. Brunet exploite neuf autres pharmacies dans la région de Québec.

Films et livres

De son côté, Bruno Bégin, l'an-

cienn leader du cinéma Cartier, exploitera le club international Videofilm et le bar le Cinoche.

Outre le club vidéo, « le plus important à Québec » (8,000 cassettes), dit Bruno Bégin, le Club international offrira aussi la location de disques compact. Nouveauté dans ce quartier, on lance, de plus, un centre de la presse internationale offrant 4,000 titres. Ce centre offrira aussi un rayon de livres spécialisés dans les best sellers internationaux.

Quant au restaurant-bar-terrasse le Cinoche, il demeurera au rez-de-chaussé, mais sera agrandi considérablement. La terrasse en plein air, notamment, s'étendra vers l'intérieur du restaurant vitré, comme on le voit fréquemment à Paris. ●



Les travaux de transformation de l'ancien cinéma Cartier seront terminés dans un mois.

JEUDI

CAHIER VOTRE FOYER

L'accord du lac Meech

La menace vient de Fredericton

OTTAWA - À entendre les réactions, hier, lors de la divulgation du rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'entente constitutionnelle de 1987, la seule menace véritable qui existe pour cet accord n'est pas dans la capitale du Canada, mais plutôt dans celle du Nouveau-Brunswick.

par Pierre-Paul NOREAU

Les représentants des trois partis à la Chambre des communes ont effectivement laissé entendre, hier, que la grande majorité des députés allait voter pour l'accord, même si certains amendements auraient été, selon certains, souhaitables et sans aucun danger.

On s'inquiète plutôt de ce qui risque de survenir dans le cas du Nouveau-Brunswick, où le chef libéral Frank McKenna a soulevé un grand nombre de critiques à propos de l'entente. M. McKenna, grand favori pour remporter la campagne électorale provinciale en cours, pourrait devenir celui qui empêche la nécessaire unanimité de tous les gouvernements pour certains amendements constitutionnels.

Pour le ministre-sénateur conservateur Lowell Murray, pour l'instant, le premier ministre du Nouveau-Brunswick est toujours

Richard Hatfield, qui a souscrit à l'accord, comme tous ses collègues provinciaux. C'est donc avec lui que le ministre des relations fédérales-provinciales estime qu'il doit continuer à travailler. Et si jamais des changements surviennent au moment des élections du 13 octobre, les ajustements nécessaires seront faits, a-t-il simplement fait valoir.

Dans le cas du Sénat qui, selon certaines rumeurs, pourrait aussi décider de bloquer la voie au gouvernement conservateur, étant sensible à la thèse centralisatrice de l'ancien ministre Trudeau, cela pourrait signifier un délai supplémentaire de 180 jours. La Chambre haute ne peut, en effet, s'objecter au-delà de cette période dans les cas d'amendement constitutionnel.

Sur deux tableaux
Même si la majorité des députés dans chaque parti fédéral devrait appuyer l'accord, cela n'a pas empêché, hier, les critiques de fusser, tout particulièrement sur le dos des libéraux.

Selon l'un des co-présidents du comité mixte, le député conservateur, Chris Speyer, l'opposition officielle a tenté, dans ce dossier, de jouer sur les deux tableaux, tentant, d'une part, de ménager par de multiples amendements les susceptibilités soulevées par le Canada anglais, les femmes, les autochtones, etc, tout en disant, d'autre part, aux

Québécois qu'ils allaient endosser l'entente.

De l'avis du représentant conservateur, si les amendements proposés par les libéraux étaient adoptés, la nature de toute l'entente serait affectée, ce qui aurait pour effet de la faire avorter.

Par la voix du député torontois Robert Kaplan, les libéraux ont répliqué que leur bonne foi ne pouvait en aucun cas être mise en doute. Les accusations de son vis-à-vis conservateur étaient, selon lui, simplement imputables à la stratégie politique du gouvernement en place.

Les néo-démocrates se sont quant à eux bien défendus de pou-

voir être taxés du même vice que les libéraux, reprenant d'ailleurs sur le dos de ces derniers les accusations lancées par le député conservateur.

Selon Lorne Nystrom, du Nouveau Parti démocratique, c'est un appui enthousiaste que son parti fournit à l'entente, la preuve en étant que lui-même et sa collègue, Pauline Jewett, n'avaient pas hésité à endosser le rapport, contrairement aux libéraux.

Mais que ce soit les libéraux ou les néo-démocrates, aucun des deux partis d'opposition ne partage la position voulant que le moindre amendement aurait ouvert la porte à toute une série d'autres, allant jusqu'à mettre en péril l'adhésion du Québec.



Pour le ministre-sénateur conservateur Lowell Murray, le premier ministre du Nouveau-Brunswick est toujours Richard Hatfield, qui a souscrit à l'accord comme tous ses collègues provinciaux.



Le libéral Frank McKenna, favori aux élections au Nouveau-Brunswick, a fortement critiqué l'entente constitutionnelle.

Les accidents, les blessés et les morts plus nombreux en 87

Fin juillet, un mois après l'entrée en vigueur du nouveau Code de la route alourdissant les pénalités pour les passagers d'un véhicule qui ne portent pas la ceinture de sécurité, on comptait sur les routes 21 décès de plus et 36 blessés graves de plus que pour le mois de juillet 1986. Et ce, selon les dernières statistiques dont dispose la Régie de l'assurance automobile du Québec.

par Marie CAOUCHE

Au moment où seront connues

les données du mois d'août, généralement le plus meurtrier de l'année, les effets de la réforme du code seront plus nets.

Généralement, l'été québécois est une mauvaise saison au chapitre du bilan routier, commente le directeur des communications de l'organisme, M. Pierre Mercier.

Il y a plus de véhicules sur les routes (donc plus de risques d'accidents), on consomme peut-être plus d'alcool en raison de la chaleur, on circule sur des routes moins fami-

lières à l'occasion des vacances et à vitesse plus élevée.

Plus de blessés

Par ailleurs, le Québec a connu une légère augmentation du nombre de blessés dans des accidents de la route au cours des sept premiers mois de l'année. Il y a eu, au cours de cette période, plus d'accidents causant des blessures (une augmentation de 6,5 pour 100 sur la période correspondante de l'an dernier) et plus de blessés graves (une augmentation de 8,7 pour 100).

Les décès causés par des accidents de la route ont augmenté de 4,9 pour 100 en 1987; ce sont des accidents entre véhicules de promenade qui ont entraîné le plus de collisions fatales, causant 33 morts de plus qu'en 1986. Sur 575 décès, 349 sont survenus à la suite de collisions entre des véhicules de promenade.

La moitié des décès est due à des traumatismes crâniens, indique M. Mercier et la régie établit une relation directe avec le fait que ces personnes ne portaient pas la ceinture de sécurité. Le baudrier (sangle transversale) a pour fonction d'empêcher la tête d'entrer en contact avec l'habitacle de la voiture. La

ceinture, rappelle-t-il, augmente de 60 pour 100 les chances de survie dans un accident.

La présente campagne de sécurité de la régie, en ondes jusqu'à la mi-octobre, porte sur ce thème, rappelant qu'un accident à très basse vitesse entraîne les mêmes blessures à l'impact qu'une chute d'un édifice haut de trois étages.

Selon les statistiques compilées, 50 pour 100 des accidents surviennent lorsqu'on roule lentement dans un rayon de huit kilomètres de son domicile, pour aller chercher du lait ou du pain au dépanneur par exemple.

Rappelons que le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité sur les sièges avant entraîne, depuis quelques mois, une pénalité allant de \$45 à \$80. La même pénalité est imposée dans le cas d'un enfant de moins de cinq ans qui n'est pas assis sur un siège ou support adéquat à l'arrière. Le port de la ceinture pour les passagers du siège arrière pourrait devenir obligatoire en 1989, signale enfin M. Mercier.

FONDATION DE LAUBERIVIÈRE
Année internationale des SANS-ABRI

Pour venir en aide aux nombreux SANS-ABRI, de la région de Québec, la Banque Nationale a offert à la Fondation de Lauberivière le 3e versement d'une contribution substantielle.

M. Gilles Brissonnette, vice-président, direction des prêts commerciaux;
- Mme Louise St-Hilaire, s.f.a., et M. Yvon Fortin, c.a., directrice générale et président de la Fondation;
M. Luc Lamirande, directeur principal, centre prêts commerciaux

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaëtan Richard, md FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

LE SOLEIL

..INFORMATION..

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE ANCIEN TARIF.
Abonnez-vous avant le 30 septembre 1987 minuit
ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30\$
SUR UN ABONNEMENT ANNUEL
SI VOUS PAYEZ D'AVANCE
(AU LIEU DE FAIRE LE PAIEMENT À VOTRE CAMELOT)

ABONNEZ-VOUS À L'ANCIEN TARIF. REMPLISSEZ CE COUPON OU TÉLÉPHONEZ IMMÉDIATEMENT:
647-3333
Pour l'extérieur de la région de Québec, composez (sans frais): **1-800-463-2362**
Heures d'appel: 7h00 à 17h30 du lundi au vendredi, 8h00 à 12h00 les samedi et dimanche.

RENOUVELEZ VOTRE ABONNEMENT
PAYEZ-LE D'AVANCE
ÉCONOMISEZ

Abonnement	coût	économisez
6 semaines	16,50\$	1,50\$
13 semaines	34,50\$	3,35\$
26 semaines	67,25\$	6,85\$
52 semaines	126\$	30\$

au lieu de 156\$ (paiement au camelot)

COMPAREZ

LE SOLEIL TARIFS SPÉCIAUX SEPTEMBRE 1987
Livraison par camelots et routes motorisées

Encerrez le choix d'abonnement	Payé d'avance			
	6 sem.	13 sem.	26 sem.	52 sem.
Lundi-dimanche (12)	16,50	34,50	67,25	126,00
Lundi-samedi (8)	14,10	29,85	57,90	107,90
Lundi-jeudi (5)	10,50	22,50	42,75	80,00
Samedi-dimanche (2)	11,10	23,55	45,75	86,90
Samedi (1)	7,00	15,75	32,50	63,00
Dimanche (1)	7,90	16,80	33,90	67,20

TARIFS RÉGULIERS
Livraison par camelots et routes motorisées

Encerrez le choix d'abonnement	Payé d'avance			
	6 sem.	13 sem.	26 sem.	52 sem.
Lundi-dimanche (12)	18,00	36,75	74,10	140,50
Lundi-samedi (8)	15,40	31,15	64,26	121,75
Lundi-jeudi (5)	11,10	23,55	45,75	86,60
Samedi-dimanche (2)	11,10	23,55	45,75	86,60
Samedi (1)	7,90	16,26	32,50	63,00
Dimanche (1)	7,90	16,26	32,50	63,00

PROFITEZ DES MODES DE PAIEMENT FACILES! SIMPLES

... QUI S'OFFRENT À VOUS:

- CHÈQUE
- MANDAT-POSTE
- CARTES VISA

Offre se terminant au plus tard le 30 septembre 87 minuit (le cachet de la poste en faisant foi).

Remplissez ce coupon et retournez à l'adresse suivante:
Ecrire en lettres moulées S.V.P.

NOM.....
ADRESSE..... APP.....
VILLE..... CODE POSTAL.....
TEL. (rés.)..... (bur.).....
SIGNATURE.....

Cochez les cases appropriées

<input type="checkbox"/> 126\$ 52 semaines	Mode de paiement choisi:	<input type="checkbox"/> Carte de crédit
<input type="checkbox"/> 67,25\$ 26 semaines	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Facturez-moi
<input type="checkbox"/> 34,50\$ 13 semaines	<input type="checkbox"/> Mandat-poste	
<input type="checkbox"/> 16,50\$ 6 semaines		
<input type="checkbox"/> Autres		

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

NO CARTE DE CREDIT	DATE DU PAIEMENT	MONTANT PAYÉ \$
MASTERCARD	VISA	DATE EXP.
		SIGNATURE

LE SOLEIL
Case postale 2382
390, St-Vallier est
Québec G1K 7P5

LE SOLEIL UN GRAND JOURNAL

Droits des autochtones

Mulroney réagit positivement aux propos de Jean-Paul II

♦ OTTAWA (PC) - Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a réagi hier aux Communales aux propos de Jean-Paul II concernant les droits des peuples autochtones et a promis la tenue d'une autre ronde de négociations constitutionnelles sur le sujet aussitôt que l'accord du Lac Meech aura été adopté et que le Québec aura officiellement réintégré la Constitution canadienne.

par Pierre APRIL

« Il y aura une autre conférence constitutionnelle sur les droits des peuples autochtones, a-t-il souligné au cours de la période de questions en Chambre, nous allons encore nous attaquer à cette absence de justice à l'endroit de notre population autochtone. »

Message de Jean-Paul II

Dimanche, à Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, au cours d'une rencontre avec les leaders et plus de 5.000 autochtones, Jean-Paul II a dit souhaiter que la réussite des négociations constitutionnelles entre le fédéral, les provinces et les représentants des Amérindiens pour la reconnaissance d'un gouvernement autonome et des revendications territoriales.

« Je prie avec vous, a précisé le Saint Père, pour qu'une nouvelle conférence soit avantageuse et qu'une voie vers une juste entente soit trouvée avec l'aide de Dieu, pour couronner tous les efforts. »

Hier aux Communales, les porte-parole des deux partis de l'Opposition ont vite profité de cette intervention du chef de l'Église catholique dans le but de forcer le premier ministre Mulroney à s'engager immédiatement à donner suite à ce souhait.

Mulroney se fait prudent

Mais le chef du gouvernement a préféré faire preuve de prudence, conscient qu'il a aussi, comme Pierre Trudeau avant lui, déjà échoué à deux reprises dans ces négociations d'abord en 1985, quelques mois après son élection, et plus récemment en mars dernier.

« J'ai déjà indiqué clairement au lendemain de l'échec de 1987, a-t-il dit, que nous voudrions d'abord essayer de créer les conditions favorables au succès des prochaines négociations au nom des peuples autochtones. »

« On les a laissé tomber trop longtemps dans le passé, a-t-il poursuivi, pour que nous nous essayions encore une fois sans avoir au préalable une assurance raisonnable de succès. »

Par contre, le premier ministre a aussi souligné qu'il préférerait dans un premier temps assurer le rattachement du Québec dans la Constitution avant d'entreprendre d'autres négociations avec les autochtones. « Je suis d'avis, a-t-il dit, que les peuples autochtones ont une meilleure chance de succès si la fédération canadienne est complétée et que le Québec est présent à la table de négociation. Avec le Québec là, je pense que nous pouvons affirmer avec plus de conviction que, le temps venu, nous pourrions régler favorablement les doléances des peuples autochtones. »

Pour le premier ministre, s'il y a eu échec en 1985 et 1987, c'est parce que le Québec, à qui il reconnaît une attitude progressiste envers ses propres populations autochtones, était exclu de l'Accord constitutionnel depuis 1981 et de ce fait ne pouvait pas participer et influencer les autres gouvernements provinciaux.

« Même si j'ai mentionné publiquement, a-t-il ajouté, qu'en ce qui me concerne, la question des peuples autochtones demeure toujours à l'ordre du jour des négociations constitutionnelles, je pense que nous aurons de meilleures chances d'atteindre l'objectif fondamental avec le Québec présent autour de la table. »

Rapport du Sénat

D'ailleurs, le rapport du comité mixte spécial du Sénat et de la



Mulroney promet la tenue d'une autre ronde de négociations sur les droits des autochtones.

Chambre des communes, dépose hier aux Communales, donne raison aux autochtones et recommande au gouvernement de tenir d'autres conférences fédérales-provinciales pour dénouer l'impasse.

Dans leurs conclusions, les sénateurs et députés de toutes les formations politiques reconnaissent que les peuples autochtones du Canada « ont raison de s'inquiéter du manque de progrès réalisés sur les

questions constitutionnelles qui les touchent directement. »

« Cependant, poursuivent les auteurs du rapport, la solution de leurs problèmes ne réside pas dans le rejet de l'Accord constitutionnel de 1987. »

Le Comité estime que les premiers ministres et les représentants des peuples autochtones doivent continuer à chercher une solution satisfaisante aux questions constitutionnelles soulevées par les peuples autochtones du Canada, en particulier quant à la question de leur autonomie politique.

Le Comité recommande aussi que le gouvernement fédéral rétablisse le financement des organismes autochtones afin que ceux-ci aient des fonds suffisants pour continuer à participer aux travaux préparatoires essentiels au succès des négociations constitutionnelles.

Il suggère aussi l'élaboration d'un calendrier et d'un plan de travail précis et la tenue de la première de ces conférences sur les droits autochtones au plus tard le 17 avril 1990.

« Nous invitons instamment, ont conclu les auteurs du document, les divers participants à réévaluer, de façon réfléchie et réaliste à la lumière de l'expérience acquise lors des quatre conférences constitutionnelles, ce qui pourrait être acceptable aux uns et aux autres. A moins que toutes les parties en cause n'assouplissent sensiblement certaines de leurs positions, nous craignons fort que les objectifs légitimes liés à l'autonomie politique des autochtones ne puissent jamais être atteints. »

40\$ POUR ME PRÉDIRE L'AVENIR!?!

VOUS AVEZ PERDU LA BOULE!

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Permis culture personnel 74001 rpn. Éducation du Québec. 692-0310

CHAUDRONS
RÉPARATION - POLISSAGE
• Miroir • Argenterie • Cuivre • Étamage
HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

DÉCOUVREZ
Autre Château

ÉPARGNEZ JUSQU'À 30%
Economisez l'énergie et revalorisez votre maison en changeant vos vieilles portes et fenêtres.

FENÊTRES
EN BOIS ET VINYLE OU ALUMINIUM ULTRA-ROBUSTES, ÉTÉ-HIVER
PORTES, REVÊTEMENT DE VINYLE ET D'ALUMINIUM

- 1re qualité • Verre énergétique disponible pour plus d'économie d'énergie
- 5 ans de garantie par écrit • Choix de couleurs • Installation professionnelle
- Expérience et savoir-faire depuis 1952 • LABRA-DOOR synonyme de qualité

NOUVEAU RAMPE D'ALUMINIUM QUI NE ROUILLE PAS
12 MODÈLES DISPONIBLES EN ÉMAIL CUIT

Tel. 692-2127 ESTIMATION GRATUITE Soirs et fin de semaine: 842-2500, 682-5466
le jour: 692-2127 Nous réparons tout genre de portes et fenêtres ou presque

FEN-POR-A 381, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC
Le plus renommé dans le domaine des portes et fenêtres

Division
QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY
CHARNY • ST-ROMUALD • LÉVIS

Dionne & Sévigny & associés

Centre médical, St-Romuald, 2, Montford **839-0617**
Place Charny, 1900, 9e Avenue **832-0104**

Profitez de ces bas prix à nuls autres pareils! Venez comparer...

<p>Cor·Bit AT-286 1 995\$ Disque rigide 20 meg. inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> • 640 K de mémoire • Carte contrôleur et sortie parallèle • Carte monochrome graphique • Alimentation 200 W • Lecteur 360 K • Clavier long style AT 	<p>Cor·Bit SUPER PC/XT 1 075\$ Écran haute résolution inclus avec base pivotante</p> <ul style="list-style-type: none"> • 640 K de mémoire • Carte multi-fonctions • Carte monochrome graphique • Alimentation 150 W • 2 lecteurs 360 K • Clavier long style AT
---	---

Jusqu'au 30 septembre 1987 Mise de côté acceptée
Tous nos ordinateurs sont manufacturés au Québec et possèdent 1 an de garantie, pièces et main-d'oeuvre.

C'EST PLUS QU'UN COMPATIBLE
C'EST UN **Cor·Bit** Centre d'ordinateurs
5500, boul. des Gradins, Charlesbourg, Québec G2J 1A1
PLACE LÉBOURGNEUF -- 628-1276



VOTRE HOROSCOPE QUOTIDIEN POUR UNE BOUCHÉE DE PAIN

CÂBLE 4 Lion, Verseau et compagnie, un coup d'oeil, vous savez tout. Madame Marylène, astrologue. Que vous réservez tous nos canaux?

L'avenir est au câble. Abonnez-vous!

QUÉBEC: 847-4410
LÉVIS: 833-1920
EN RÉGION: 1-800-463-1855

Vidéotron
Avoir prise sur le présent

Congrès du NPD-Québec

«Je ne sais pas si je serai candidat» - Harney

♦MONTREAL (PC) - À deux mois de la tenue du congrès du NPD-Québec, le chef Jean-Paul Harney ne sait toujours pas s'il sollicitera un autre mandat à ce poste.

par **Rolande PARENT**

D'ailleurs hier lors de la confé-

Un vaccin anti-sida testé en janvier sur des hommes?

♦SACRAMENTO (AFP) - Un vaccin anti-sida, mis au point par le Dr Jonas Salk à partir de ses recherches sur la prévention de la poliomyélite, pourrait être testé des janvier prochain sur des hommes, ont annoncé hier des chercheurs de l'Université de Californie.

Ce vaccin est le premier qui utilise le virus entier et il sera le premier à être testé sur des individus déjà exposés au sida. « Nous ne voulons pas donner de faux espoirs », a déclaré M. Neil Flynn, qui dirige le département sida au centre médical de cette université à Sacramento. Il a ajouté qu'« en réalité, le sujet (vacciné) pourrait se porter encore plus mal ».

Pour être expérimenté sur 40 personnes prévues, le vaccin doit préalablement obtenir l'autorisation de l'Agence fédérale chargée du contrôle de qualité des médicaments et des produits alimentaires (U.S. Food and Drug Administration).

La moitié des personnes se prêtant à ce test ont déjà été exposées au sida mais ne sont pas encore séropositives. Les 20 autres sont des porteurs sains, ce qui permettra de comparer les réactions. ●

rence de presse convoquée pour présenter les thèmes de discussion du congrès des 27, 28 et 29 novembre à Montréal, M. Harney a fait preuve d'une remarquable économie de mots dans la présentation des propositions.

« Je ne sais même pas si je serai

candidat. Je me suis promis une période de réflexion jusqu'à la fin du mois de septembre », a-t-il dit.

Mi-sérieux, M. Harney a indiqué qu'il fera connaître sa décision à la fête de la Saint-Michel, le 29, jour où, selon la chanson de « Marianne s'en va-t-au moulin », tous les ânes changent de poils. Les règlements du parti lui donnent jusqu'à la mi-octobre pour se décider.

M. Harney a refusé de commenter la rumeur voulant que l'ex-directeur de l'Association pour la protection des automobilistes, Philip Edmonston, lorgne du côté du NPD et peut-être même son poste. Il s'est contenté d'assurer qu'aucun candidat ne s'était annoncé officiellement.

Celui qui sera élu chef du NPD-Québec au prochain congrès risque fort de diriger le parti à la prochaine élection provinciale puisque cette formation politique ne se réunit en congrès qu'aux deux ans.

Quant aux anciens membres du Parti québécois qui intègrent le



Le Soleil, Jean Vallières

Jean-Paul HARNEY

NPD-Québec, comme Philippe Bernard, M. Harney soutient qu'il importe de distinguer entre les tenants de l'indépendance du Québec,

comme Gilles Rhéaume et Pierre Bourgault, et les souverainistes qui acceptent une relation fédérale entre le Québec et le reste du Canada.

Après avoir affirmé la nécessité de revoir le rôle de l'État québécois afin de le démocratiser et le rendre plus efficace, M. Harney a cédé la parole à celui qui la réclamait, soit le rédacteur du document préparatoire au congrès, Pierre Graveline.

Ce dernier a expliqué que l'économie québécoise devait mettre le cap sur le plein emploi, l'équité fiscale et la sécurité du revenu. Des propositions en ce sens seront étudiées au cours des prochaines semaines par un certain nombre des 5.000 membres actuels de cette formation politique qui a réussi, à ce jour, à former 80 associations dans les 122 circonscriptions électorales.

Pour le conseil exécutif du NPD-Québec, l'objectif du plein emploi commande la création d'institutions de planification auxquelles participeront travailleurs et patrons

et la mise en oeuvre de la cogestion, notamment des fonds de retraite.

Sont également proposés la sélection et l'encadrement des investissements étrangers et l'encouragement des projets collectifs et des entreprises coopératives et communautaires afin d'accroître le degré de contrôle de l'économie par les Québécois.

Le NPD-Québec suggère la mise sur pied d'un réseau intégré de garderies et de services à domicile pour les personnes âgées. Le congé annuel de quatre semaines ainsi que la réduction du temps de travail se retrouvent aussi dans les propositions.

Au chapitre des programmes sociaux, les propositions du NPD-Québec sont nombreuses. Y figurent l'amélioration et l'extension aux travailleurs agricoles et domestiques des normes de travail, l'indexation annuelle des salaires, le rétablissement du caractère universel des allocations familiales et leur augmentation.

On y retrouve en outre l'augmentation des rentes versées aux personnes âgées et plus spécifiquement aux femmes à la retraite, la parité d'aide sociale pour les jeunes de moins de 30 ans, un meilleur soutien aux familles monoparentales et la diminution du taux de récupération des prestations d'aide sociale de 100 pour 100 à 50 pour 100 pour les assistés qui réintègrent le marché du travail. ●

Deux dissidents quittent le PQ

♦(PC) - Dernier soubresaut de la crise au Parti québécois: deux dissidents de la région de Québec ont quitté leur parti avec fracas, hier.

par **Suzanne DANSEREAU**

Alain Couturier, président du PQ de Limoilou, et Claude Roy, vice-président de l'exécutif de la région de Québec, s'en sont pris vivement à leur chef Pierre Marc Johnson.

Dans une lettre incendiaire remise à la presse, hier, ils affirment que M. Johnson conduit son parti vers une cuisante défaite aux prochaines élections et vers sa disparition à plus ou moins long terme de la scène politique.

Ils dénoncent le manque de franchise de Pierre Marc Johnson. Selon eux, le chef péquiste a volé le concept d'affirmation nationale au Nouveau parti démocratique du Québec.

Couturier et Roy soutiennent aussi qu'ils ont été l'objet de menaces physiques et verbales à l'intérieur du parti.

On attend Parizeau

Joint hier par la Presse Canadienne, Alain Couturier a expliqué qu'il ne mettrait plus les pieds au PQ « tant que Johnson sera à la tête du parti ».

M. Couturier dit espérer que Johnson cédera sa place, peut-être à M. Parizeau, « que beaucoup d'orthodoxes (souverainistes) attendent ».

Selon M. Couturier, c'est M. Johnson qui, par l'intermédiaire de ses « yes men », chasse les souverainistes hors du parti, un parti qu'il qualifie maintenant de « résidu terné ».

M. Couturier est convaincu que la majorité des présidents de comté dissidents - il y en aurait une quarantaine, selon lui - ne se représenteront plus. « Les gens sont vraiment écoeurés, c'est pourquoi ils déposent les armes », lance-t-il.

NPD

L'ex-président de Limoilou dit savoir que nombre d'organisations d'associations souverainistes quitteront le parti pour aller travailler pour le NPD-Québec, « parce qu'il n'y a plus rien à faire au PQ ». Lui-même songe à cette éventualité, a-t-il fait savoir.

Récemment, LE SOLEIL affirmait que le PQ était « moribond » dans la région de Québec. Selon les chiffres de la dernière campagne de financement, les 17 comtés de la région de Québec ont amassé cette année trois fois moins d'argent qu'en 1985.

Pour sa part, le président de la région de Québec, M. Raymond Brouillet - que MM. Couturier et Roy accusent de ne pas respecter les règles du parti - a indiqué hier que ces accusations « sont absolument ridicules ».

M. Brouillet a par ailleurs signalé qu'il n'avait pas encore reçu les lettres de démission de MM. Couturier et Roy. « Ça fait trois semaines que j'en entends parler, et j'attends sereinement leur lettre de démission », lance-t-il. ●

Place LAURIER
immensément sympathique!

Jusqu'au 6 octobre.

Un bon d'achat de 100\$* échangeable chez André Lalonde Sports si je m'abonne?

Je me sens déjà mieux.

Nautilus PLUS INC.

Club Avantage 1080, Boulevard, Charlesbourg
622-5005
Multiclub Lebourgneuf 4500, boul. des Grands
Charlesbourg
628-7524
Parc Samuel Holland 3, parc Samuel Holland
Ste-Foy
527-2577

André Lalonde Sports

*Sous réserve de certaines conditions. Détails dans les centres Nautilus Plus et dans les magasins participants.

La forme au maximum

Litige sur la pêche

Entretien privé entre Chirac et le négociateur chef canadien

•OTTAWA (PC) - Le ministre des Pêches et Océans Thomas Siddon a reconnu hier que le négociateur chef canadien Yves Fortier s'était entretenu privé avec le premier ministre Jacques Chirac la semaine dernière à Paris, en rapport avec les épineuses négociations franco-canadiennes sur la pêche.

par Guy TAILLEFER

Mais il ne s'agissait pas, a souligné le ministre, d'une « réunion secrète », comme l'a prétendu en Chambre le député libéral Brian Tobin, qui soupçonne le gouvernement fédéral de vouloir régler le litige « derrière le dos des pêcheurs terre-neuviens ».

« Le Canada est à mon avis davantage intéressé à améliorer ses relations avec la France qu'à satisfaire les besoins de la population de Terre-Neuve », a déclaré M. Tobin.

Il juge « inappropriée » que M. Fortier ait rencontré M. Chirac sans la participation des autres membres de la délégation canadienne, constituée de représentants du Québec et de chacune des provinces de l'Atlantique.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre terre-neuvien Brian Peckford faisait parvenir à son homologue fédéral Brian Mulroney un télégramme dans lequel il lui demandait confirmation de la rencontre privée Fortier-Chirac, tenue en marge d'une séance de négociations de deux jours réunissant les délégations des deux pays.

Pourquoi, si la rencontre a eu lieu, écrit M. Peckford, les autres membres de la délégation canadienne n'en ont-ils pas été avisés?

M. Siddon a affirmé que M. Fortier avait été simplement invité à déjeuner. Il a nié que les autres membres de la délégation n'aient pas été informés de la rencontre.

Les trois représentants de Terre-Neuve au sein de la délégation canadienne, qui compte 25 personnes, ont claqué la porte des négociations la semaine dernière à Paris, dénonçant l'intransigeance de la position française dans le conflit qui l'oppose au Canada sur les quotas de pêche à la morue et les eaux territoriales des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

À l'issue de la séance de négociations, rien de plus n'était annoncé que l'engagement de la partie française à se rendre les 6, 7 et 8 octobre prochains à Ottawa pour poursuivre les pourparlers.

La France est rigoureusement demeurée sur ses positions pendant les pourparlers qui se sont déroulés en présence de deux nouveaux négociateurs chefs, l'avocat montréalais Yves Fortier et le diplomate français Xavier Dufresne de la Chevalerie.

Paris a continué de réclamer des quotas de pêche à la morue trois fois supérieurs à ce que propose Ottawa et à défendre les concessions obtenues du Canada dans l'accord du 24 janvier dernier.

Cette entente avait mis en fureur M. Peckford, qui avait reproché au gouvernement fédéral de ne pas l'avoir préalablement consulté.

L'histoire se répète, a affirmé hier M. Tobin, tandis que le néo-démocrate John Rodriguez se demandait si « les conservateurs tiraient jamais une leçon de leurs erreurs ».

Selon M. Tobin, le Canada est disposé à « troquer le poisson de Terre-Neuve contre l'établissement de relations plus cordiales avec Paris ».

À son avis, ce genre de troc ne serait pas envisagé par Ottawa s'il s'agissait du bœuf, du blé ou des

produits laitiers de provinces plus grandes et plus peuplées. Il est aujourd'hui envisagé parce que Terre-Neuve est une petite province « en marge de la société canadienne et de notre conscience, située à l'extrême est du pays ».

M. Tobin a réclamé la suspension de M. Fortier et la suspension des négociations jusqu'à ce qu'un « terrain d'entente soit trouvé entre le gouvernement canadien et ses partenaires (provinciaux) dans le but d'en arriver à un traité de pêche juste et équitable entre le Canada et la France ».

Le négociateur français, M. Dufresne de la Chevalerie, ex-ambassadeur de France à Ottawa, a remplacé il y a une semaine M. Gilbert Guillaume à la tête de la délégation française. M. Guillaume a été nommé juge à la Cour internationale de La Haye, par laquelle sera éventuellement tranchée la dispute touchant la zone controversée de 200 milles autour de l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon.



Mort d'un ancien lieutenant-gouverneur
Ralph Steinhauer, le premier autochtone à devenir lieutenant-gouverneur, est décédé samedi au Centre hospitalier de l'Université d'Alberta, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 82 ans. Steinhauer a occupé la fonction de lieutenant-gouverneur de l'Alberta de 1974 à 1979.

Desmarais rétablit la vérité sur la conduite de Mulroney

•OTTAWA (PC) - L'homme d'affaires montréalais Paul Desmarais a démenti, dans une lettre parue hier dans The Gazette, que le premier ministre Brian Mulroney se soit mal comporté au cours de la noce d'un membre de sa famille il y a quelques années.

M. Mulroney, qui broyait du noir à l'époque, peu de temps après sa défaite aux mains de Joe Clark lors de la course au leadership du Parti conservateur, n'était pas saoul au point de vomir sur la table à dîner et de tomber face première dans sa vomissure, écrit M. Desmarais.

Cette anecdote au sujet du comportement du premier ministre, avait été rapportée dans le Vancouver Sun qui a publié des extraits d'un livre à paraître sur la vie de Brian Mulroney écrit par le chroniqueur politique Clair Hoy en poste à Ottawa.

Ces extraits ont été publiés d'abord par le chroniqueur du Vancouver Sun, Jamie Lamb, puis transmis par le service Southam News, puis publiés à nouveau par The Gazette de Montreal. La Presse canadienne ayant retransmis le texte par la suite à tous ses abonnés, le Toronto Sun, le journal pour lequel travaille Hoy, le publia à son tour.

Dans une lettre à The Gazette publiée hier, M. Desmarais fait allusion directement à l'article de Lamb.

Dans cet article, note M. Desmarais, M. Lamb cite deux extraits de ce livre, dont un dans lequel il est raconté l'anecdote ci-haut évoquée. « Cette histoire sur le comportement du premier ministre est complètement et absolument fautive », écrit-il.

Yves Pratte, un avocat réputé de Montréal, ex-juge de la Cour suprême du Canada, a lui aussi écrit au Toronto Sun et à Southam News à ce sujet pour démentir la version de Hoy.

M. Pratte, qui a déjà enseigné le droit à M. Mulroney et qui a défendu le premier ministre dans des causes impliquant des médias dans le passé, a affirmé hier en entrevue qu'il ne savait pas si des actions en justice seraient entreprises des maintenant ou seulement quand le livre de Hoy paraîtra.

John Sutherland, un porte-parole de la maison d'édition Key-Porter de Toronto, a dit qu'il ne comptait pas retirer du livre les passages dénoncés.



FORD EN TÊTE POUR LA QUALITÉ, LE DESIGN ET LES VALEURS SÛRES

C'est le temps d'acheter ou de louer ! Obtenez design et valeurs exceptionnelles pendant les jours d'été spectaculaires Ford et Mercury sur les voitures et camions les mieux conçus et construits en Amérique du Nord.

L'offre spectaculaire se termine le 30 septembre

FINANCEMENT
3,9%*

FORD TEMPO
La voiture la plus vendue au Canada

FORD ESCORT
La voiture la plus vendue au monde

FORD TAURUS
Voiture de l'année selon Motor-Trend - 1986

RANGER
Le pick-up compact le plus vendu au Canada

MERCURY TOPAZ
La Mercury la plus vendue au Canada

MERCURY TRACER
L'importée de Ford la plus vendue au Canada

MERCURY SABLE
L'allure de la réussite et de la séduction

BRONCO II
La robustesse du plaisir à son meilleur

MERKUR XR4Ti
La splendide sedan sport qui nous vient d'Allemagne

Ford
GARANTIE 6 ANS
Protection de 100 000 km du groupe motopropulseur
Protection de 160 000 km contre la corrosion

*Le financement à 3,9% est offert à l'achat des modèles neufs 1986 ou 1987 tels qu'annoncés plus haut. Le véhicule doit faire partie du stock sur place. Le financement de 3,9% est valable sur le montant total financé, à la condition que le terme se situe entre 12 et 24 mois pour des véhicules en stock livrés à des particuliers. Un financement prolongé est aussi offert à des taux favorables : de 25 à 36 mois à 6,9%, de 37 à 48 mois à 7,9% et de 49 à 60 mois à 9,9%. L'offre inclut la participation du concessionnaire. L'offre ne peut être combinée à d'autres plans d'incitation à moins d'avis contraire. Tous les détails chez les concessionnaires Ford et Mercury participants.

Depuis 7 ans, Ford conçoit et construit les voitures et camions nord-américains de la plus haute qualité. Aucun autre fabricant ne peut en dire autant.



LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT.



Bouclez-moi. Ensemble nous pouvons sauver des vies.

BAGUES DE FIANÇAILLES
Landry-Jacot
MAIL CENTRE-VILLE

PRIÈRE SECOURS
AS-TU FAIT TON DON?
Si non, adresse-le à: Case postale 933, Haute-ville Québec G1R 4T4 687-2220

Une première au Canada

Un code d'éthique pour les élus de Montréal

♦ MONTREAL - Les membres du conseil de ville de Montréal deviendront les premiers élus municipaux au Canada et, semble-t-il également, en Amérique du Nord à être assujettis à un code d'éthique.

par Georges ANGERS

Le projet a été soumis au conseil, hier, par le président du comité

exécutif, M. Michael Fainstat; il sera l'objet d'une consultation cet automne et devrait normalement être adopté au début de 1988.

Le futur code se veut essentiellement un complément aux dispositions législatives qui régissent déjà le comportement des élus municipaux, a expliqué M. Fainstat, le parrain du projet. Selon lui, le futur code constituera « un guide de conduite assurant un haut niveau d'in-

tégrité des conseillers et conseillères, conforme aux exigences légitimes de la population montréalaise. »

Essentiellement, le projet de code d'éthique des élus municipaux de Montréal précise qu'un conseiller ne peut tirer de bénéfice personnel de son rôle de conseiller, qu'il ne peut participer directement ou indirectement à un marché avec la ville et qu'il doit faire cesser toute situa-

tion de conflit d'intérêts dans les 90 jours.

Au surplus, tout cadeau ou autre avantage d'une valeur de plus de \$50 doit être refusé, sauf dans des circonstances exceptionnelles auquel cas une déclaration écrite et publique doit être déposée au conseil.

Les membres du comité exécutif de la ville n'ont cependant pu s'entendre sur les modalités d'appli-

cation du futur code et ils ont soumis trois hypothèses au conseil: un code moral ou code d'honneur sans aucune sanction autre que le jugement de l'opinion publique, un règlement dont le non-respect serait porté devant la cour municipale ou encore un règlement comportant ses propres modalités d'application.

Dans ce dernier cas, c'est une commission du conseil qui serait chargée d'étudier les cas de conduite de-

rogatoire et de proposer les correctifs.

Une fois que sera adopté le futur code d'éthique des élus municipaux de Montréal, le conseil s'attaquera à en établir un pour les fonctionnaires municipaux, a par ailleurs annoncé M. Fainstat.

Rentrée

C'était un peu la rentrée, hier, à l'Hôtel de ville de Montréal, alors que le comité exécutif avait convoqué la presse pour lui faire part des dossiers les plus « chauds » de l'automne.

Le maire Jean Doré a particulièrement insisté sur la question de la fiscalité. Il risque en effet d'y avoir beaucoup de pleurs et de grincements de dents, cet automne, dans la métropole. Le nouveau rôle d'évaluation de Montréal doit en effet être déposé le 15 octobre prochain.

Dans le contexte actuel des règles fiscales, de nombreux propriétaires résidentiels risquent d'écooper de hausses de taxes substantielles. Ceci pose de sérieux problèmes budgétaires à l'administration qui devra également s'ajuster aux prochains budgets de la CUM et de la STCUM, qui devraient également connaître des bonds importants.

C'est pourquoi M. Doré espère voir aboutir prochainement les discussions actuellement en cours avec le gouvernement du Québec.

Notons enfin que le maire de Montréal sera l'hôte, jeudi, du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, avec qui il s'entretiendra pendant une heure. Les deux hommes discuteront notamment du projet de loi C-22 sur les brevets pharmaceutiques, de l'agence spatiale canadienne, du Vieux-Port et des suites du rapport Picard sur le développement économique de l'Est de Montréal. ●

FORFAIT COULEURS

À nouveau cette année, le Manoir vous offre son forfait automne lac et la montagne, à quelques minutes seulement de Québec, vous vivrez un séjour inoubliable. Dans ce décor reposant vous profiterez d'un hébergement de classe et d'un traitement particulier

comprenant: la chambre, le repas du soir, le petit déjeuner, l'accès à la salle de détente et aux activités sportives dont l'équitation, la randonnée pédestre, le tennis, la bicyclette et le golf miniature.

Aucun frais d'hébergement pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents. Prix par personne par jour en occupation double. (Taxe et service inclus)

LE MANOIR DU LAC DELAGE

HÔTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.

40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) GOA 4P0

RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

Tout compris **67\$**

Sears

objectif beauté

Christian Dior PRÉSENTE POISON

LES ESSENTIELS POUR LE CORPS ET LE BAIN

Christian Dior nous offre une création complètement originale qui unit harmonie sensuelle à des produits extraordinaires. Laissez votre corps sentir l'attraction fatale. Chez Sears maintenant.

La fragrance...
Eau de toilette en atomiseur, 50 mL. Ch..... **53\$**
L'esprit de parfum, 30 mL. Ch..... **100\$**

La ligne de produits parfumés pour le bain...
Savon, 150 g. Ch..... **35\$**
Gel opale, 200 mL. Ch..... **45\$**
Fleur de talc, 100 g. Ch..... **45\$**
Poudre sublime, 200 g. Ch..... **69\$**
Crème somptueuse, 200 mL. Ch..... **75\$**

Venez aujourd'hui pour un échantillon sans frais de crème somptueuse 7 mL, jusqu'à épuisement des stocks.
(Sauf au magasin de Lévis)

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Les policiers de la CUM devront avoir à l'oeil les batteurs de femmes

♦ MONTREAL (PC) — Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal doivent dorénavant garder à vue les batteurs de femmes arrêtés et écroués.

La direction de la police de la CUM a émis cette directive, samedi soir dernier, à la suite du suicide d'un homme détenu dans les cellules d'un poste de police de la CUM.

« La directive est directement reliée au suicide de M. Jacques Lavoie survenu samedi dernier », a dit, hier, M. Pierre Vézina, porte-parole de la police de la CUM. M. Lavoie s'est pendu dans sa cellule du poste 21 de Ville de Lasalle, quelques minutes après avoir été arrêté à la suite d'un appel à la police de sa conjointe de fait, Danièle Coulombe-Lemay, qui l'accusait de voies de faits.

Habituellement les policiers faisaient des rondes aux 15 minutes dans les quartiers de détention des détenus. Le nombre de suicides dans les cellules des postes de police de la CUM a plus que doublé depuis l'an dernier. Au cours des deux dernières années, soit de janvier 1985 à janvier 1987, le nombre total de suicides dans les cellules des postes de police de la CUM s'est élevé à cinq.

À ce jour, depuis le début de l'année, on a déjà observé 13 suicides dans les cellules des postes de la CUM.

Dans sept cas sur 13, le prévenu suicidaire venait d'être arrêté pour cause de violence familiale. Il s'agissait, en fait, d'hommes batteurs de femmes.

« Avant samedi, les policiers devaient surveiller à intervalle de 15 minutes les prévenus, plutôt qu'à toutes les 30 minutes. Ils devaient aussi et doivent toujours - les dépouiller de tous les objets susceptibles de les aider dans une éventuelle tentative de suicide, soit les ceintures, lacets et cravates, a dit M. Vézina. Ils devront maintenant les avoir constamment à l'oeil, jusqu'à leur comparution ou leur transfert au quartier général de détention. » ●

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •
LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étal' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121.
Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

Gagnon-Tremblay riposte aux critiques des groupes féminins

♦ SHERBROOKE (PC) — « Je n'ai pas l'habitude de répliquer publiquement aux critiques des groupes de femmes mais cette fois, certains d'entre eux vont trop loin et risquent, par leurs réactions uniquement négatives, de compromettre les objectifs poursuivis en matière de condition féminine ».

Au cours d'une entrevue accordée au quotidien *La Tribune*, la ministre déléguée à la condition féminine et députée de Saint-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, n'a pas caché sa déception, qualifiant de « malhonnêteté intellectuelle » et de « mauvaise foi » l'attitude adoptée par une dizaine de groupements féminins qui ont réagi négativement au plan d'action gouvernemental 87-88 et au plan triennal 87-90, rendus publics jeudi dernier.

Mme Gagnon-Tremblay a rappelé que les plans avaient été soumis à une quarantaine de groupes lors d'une rencontre à huis clos tenue quelques heures avant le lancement public. Or, précise-t-elle, « la majorité des 50 femmes présentes ont réagi de façon constructive, émettant certes des inquiétudes relatives au financement, mais soulignant aussi des points jugés intéressants ».

A ce moment, a-t-elle indiqué, les groupes semblaient avoir saisi l'importance que la question du financement soit abordée pour la première fois dans des documents publics acceptés par l'ensemble du

conseil des ministres et semblaient avoir compris les objectifs de la ministre et les innovations comprises dans les plans.

« En proposant un colloque sur le financement, au printemps, j'envisage que toutes ensemble, nous trouvions des stratégies novatrices qui s'inscrivent dans le grand objectif de couper les liens économiques affectant les femmes, que ce soit avec l'aide sociale ou le conjoint, quand il s'agit de femmes prises individuellement, ou que ce soit avec l'Etat quand il s'agit des groupes de femmes. »

Au lendemain de cette rencontre, la ministre affirme avoir constaté avec surprise que certains groupes émettent des commentaires qui « laissent de côté tout ce qui peut être positif et signe ou source de progrès » pour s'en tenir uniquement aux critiques acerbes.

« On oublie que c'est la première fois au Québec que tout un gouvernement se donne des objectifs d'équilibre entre les droits économiques des conjoints et des objectifs de justice sociale envers les fem-

mes... Certains groupes font preuve de mauvaise foi. C'est trop facile d'être contre. Je suis inquiète car au moment même où nous réussissons à défoncer des portes en obtenant l'implication du gouvernement, des groupes féminins érigent des murs », a-t-elle souligné.

Mme Gagnon-Tremblay a déclaré qu'elle devait maintenant réfléchir aux moyens à prendre pour rejoindre directement les trois millions de femmes du Québec « qui partagent ces objectifs, qui pensent à l'avenir plutôt que de faire comme certains groupes qui s'accrochent au passé et qui cèdent à de vieux réflexes dépassés de confrontation ».

Elle se dit confiante que ses « collègues ministres ne généraliseront pas et qu'ils maintiendront leur implication dans la quête des objectifs d'amélioration de la condition féminine ».

Elle se dit aussi confiante que les plans proposés permettront aux trois millions de femmes du Québec de franchir des pas de plus vers l'égalité. ●



Monique Gagnon-Tremblay : « On oublie que c'est la première fois au Québec que tout un gouvernement se donne des objectifs d'équilibre entre les droits économiques des conjoints et des objectifs de justice sociale envers les femmes. »

La société devrait s'adapter aux femmes

♦ ST-JEAN, N.-B. (PC) — Malgré les nets progrès enregistrés par les femmes au sein de la société canadienne, elles sont encore trop souvent obligées d'adapter leurs besoins et ceux de leurs familles aux exigences de la société. Ce devrait plutôt être à la société de s'adapter à leurs besoins, estime le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Mais les services qui leur sont offerts ne tiennent pas toujours compte de leurs besoins spécifiques.

Par exemple, suggère le CCCSF, pour refléter le quotidien des familles d'aujourd'hui, il faudrait favoriser la semaine comprimée, l'horaire variable, la réduction des heures de travail et les congés parentaux et de maternité.

Dans une nouvelle publication émise hier, le CCCSF trace le portrait de la vie des femmes au Canada et recommande divers moyens de réduire l'écart entre leurs besoins réels et les services qui leur sont assurés.

« Il n'y a aucun doute que les choix offerts aux femmes se sont multipliés », a expliqué la présidente du CCCSF, Mme Sylvia Gold, au lancement de ce premier recueil d'essais du Conseil, intitulé « Participation et intégration : les femmes, le travail et l'argent ».

Les femmes, a-t-elle dit, arrivent en nombre toujours grandissant sur le marché du travail, parviennent à concilier famille et carrière, ont accès aux biens acquis durant le mariage, bénéficient d'un revenu garanti à leur retraite.

Le droit de la famille devrait reconnaître le travail de la femme au foyer, note aussi le conseil, reconnaître les femmes comme des partenaires égales au sein du mariage et non comme des personnes à charge, voir à ce que les biens soient partagés équitablement entre les conjoints, en cas d'échec matrimonial.

Le conseil voudrait ensuite que les économistes et les preneurs de décisions reconnaissent que les politiques économiques en matière de chômage, notamment, touchent les femmes de façon différente. Enfin le CCCSF propose de tenir compte des besoins particuliers aux femmes en matière de lois sur la santé et la sécurité au travail, ainsi que de régimes de pension. ●

Distribution des films : Ottawa prie l'industrie de faire preuve de patience

♦ OTTAWA (PC) — Même si le gouvernement fédéral n'a pas encore fait connaître sa nouvelle politique sur la distribution des films au Canada, cela ne veut pas dire que le projet est oublié. Un peu de patience... C'est le message qu'a voulu transmettre, hier, la principale conseillère du gouvernement en la matière, aux gens du cinéma et de la télévision.

Mme Alison Clayton, qui est toujours présidente de l'Association canadienne du cinéma et de la télévision, vient d'être embauchée ce mois-ci comme conseillère auprès du ministre des Communications, dans le cadre d'un programme d'échange avec l'industrie.

Elle-même, à l'instar de ses collègues de l'industrie du cinéma et de la télévision, se dit déçue de voir qu'Ottawa n'a toujours pas accouché d'une politique qui avait pourtant été annoncée à grands renforts de publicité, en février dernier. Ottawa avait alors promis un ensemble de mesures qui devaient abolir pratiquement la mainmise américaine sur le système de distribution de films au Canada.

Quelque six mois plus tard, la politique n'est toujours pas connue, et l'impatience gagne l'industrie.

Mais Mme Clayton estime que l'industrie devrait se montrer « raisonnable ».

« Bien sûr, nous sommes déçus que les choses n'aient pas encore débouqué, a-t-elle dit hier. Mais cela ne signifie pas que le projet a été abandonné. Cela signifie que nous devons être patients, continuer à travailler avec le gouvernement, continuer à faire pression, en tant qu'industrie. »

Libre-échange

La proposition fédérale avait soulevé un tollé dans les milieux du cinéma et de la télévision aux États-Unis et chez certaines personnalités politiques influentes, dont le président Ronald Reagan lui-même, qui a abordé la question avec le premier ministre Brian Mulroney, au mois d'avril.

Au Canada, l'opposition et les milieux du cinéma et de la télévision croient que le projet est retardé pour ne pas nuire à la conclusion d'un accord de libre-échange avec les Américains.

Le traité canado-américain de libre-échange doit être signé au plus tard le 5 octobre, selon l'échéance fixée par le Congrès américain, et les négociations en sont actuellement à l'étape finale.

À l'heure actuelle, le régime de distribution est contrôlé à 95 pour 100 par des compagnies étrangères, pour la plupart américaines. ●

Sears

Objectif beauté

Le choix pour vos fragrances et vos produits de beauté



Essayez le fond de teint mousse 'Simply Perfect' de Elizabeth Arden

Une magnifique touche de couleur si légère qu'elle s'étend facilement, si mince que votre peau peut respirer. Offerte en 8 tons de peau. 40 g. Ch..... 19,50\$

Superbe prime

Avec tout achat de 15\$ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous recevrez sans frais supplémentaires cette prime 'Soleil d'hiver' (valeur de 29\$*) comprenant lotion à action énergisante 15 mL, traitement hydratant intensif 30 mL, rouge à lèvres Huit heures et crème de Huit heures 30 mL. *valeur basée sur le prix moyen par mL.

Offre en vigueur du lundi 21 septembre au samedi 3 octobre 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN Les mentions 'Ord' ou 'Etat' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

LES FAITS DIVERS

Arrestation de personnes soupçonnées de complicité

Capture des 2 évadés de la prison de Sept-Iles

Les deux détenus qui s'étaient évadés de la prison de Sept-Iles, samedi soir, ont été repris 24 heures plus tard par des policiers de cette ville qui ont, du même coup, appréhendé deux autres per-

sonnes soupçonnées de complicité après le fait.

par Lucien LATULPPE

Dany Lizotte, âgé de 20 ans, et Richard Dubé, du même âge et aus-

si de Sept-Iles, avaient recouvré leur liberté, vers 21h. Ils auraient assommé leur gardien à l'heure de la douche et ils se sont évadés par une fenêtre de la prison.

La capture des deux évadés

s'est effectuée sans effusion de sang, mais il s'en est fallu de peu. Un porte-parole de la police de Sept-Iles a mentionné, hier, que les constables Claude Harrison et Michel Bérubé avaient fait preuve d'un sang-froid remarquable en présence de Dany Lizotte qui était armé d'une carabine 22 semi-automatique.

Auto louche

Vers 22h55 dimanche, l'attention des policiers Harrison et Bérubé a été attirée par une automobile circulant sur le boulevard Laure et portant une plaque rapportée perdue. Ils l'ont suivie sur une distance d'environ deux kilomètres et ils s'apprêtaient à l'intercepter lorsque le véhicule suspect a accéléré.

Sur la rue des Blaquières, l'auto pourchassée a dérapé. Elle a brisé une clôture, heurté une auto et elle s'est immobilisée contre une maison mobile. Les dommages causés sont évalués à \$20,000.

Dans cette auto, il y avait Jocelyn Cormier, âgé de 22 ans, de Sept-Iles, et Dany Lizotte. Le premier a résisté à son arrestation et il se serait livré à des voies de fait sur les agents de la paix. D'autres policiers alertés par un citoyen qui a eu connaissance de ce qui se passait sont accourus.

S'étant rendu compte que Lizotte était armé et qu'il semblait vouloir se servir de sa carabine troncquée, un policier a dégainé son revolver et il a réussi à s'approcher assez près pour lui appliquer son arme dans le cou, l'obligeant ainsi à se rendre.

Le second évadé

Le second évadé a été trouvé dans une maison du 85 rue des Epinettes, un peu plus tard, avec la collaboration de l'agent Michel Lapointe, de la Sûreté du Québec à Sept-Iles. À cet endroit, les policiers ont aussi appréhendé Robert Sirois, le locataire ou propriétaire des

lieux, et ils ont également mis la main sur des pièces à conviction.

L'un des suspects aurait causé du grabuge, hier après-midi, à la prison de Sept-Iles et sa comparution, ainsi que celle des trois autres, a dû être reportée à aujourd'hui. Il aurait, entre autres choses, arraché un lavabo. Les autorités ont décidé de les conduire à la prison de Baie-Comeau qui est plus sécuritaire.

Joint au palais de justice de Sept-Iles, en fin d'après-midi, Me Michel Parent, procureur de la Couronne, a laissé entendre qu'il venait de recevoir les dossiers concernant ces quatre individus et que des accusations devaient être portées, aujourd'hui, devant le juge Jean Dionne.

Dany Lizotte s'était déjà évadé de la prison de Québec et il a été condamné à quelques reprises. En 1986, il avait écoppé de 15 mois de détention pour vol et de six mois pour évasion. ●

Jugement de la cour d'appel

«Biff» Hamel devra subir son procès pour le meurtre de «Coco» Roy

♦ MONTREAL (PC) - À moins qu'il ne décide d'en appeler à la Cour suprême du Canada, un autre membre des Hell's Angels, Normand «Biff» Hamel devra subir un procès pour le meurtre de «Coco» Roy.

Ainsi vient d'en décider en effet la cour d'appel du Québec, qui statuait sur le dénouement de l'enquête préliminaire d'Hamel à l'été 1986.

Hamel, alors un «aspirant» des Hell's de Sorel, avait été témoin du massacre de cinq Hell's Angels au repaire de Lennoxville en mars 1985. Claude Roy, qui gravitait aussi autour du groupe, était au fait de plusieurs détails et il avait commencé à parler, semble-t-il.

Toujours est-il qu'en avril 1985, Roy est abattu au motel Idéal de Saint-Basile, au sud de Montréal. Un autre Hell's, Michel Genest a été condamné à la prison à vie en no-

vembre dernier pour ce meurtre (avec préméditation). Hamel avait été cité aussi à son procès, mais il avait réussi à faire casser cette citation par la cour supérieure.

Le juge qui l'avait cité à son procès avait conclu qu'Hamel était au motel «afin d'aider Genest» à commettre le meurtre.

En cour supérieure, le juge Jean-Guy Boilard avait conclu, au con-

traire, qu'Hamel «n'avait pas le devoir d'intervenir» ni ne le pouvait et que sa seule présence n'en faisait pas une partie à l'infraction. Enfin, rien n'établissait la connaissance préalable qu'Hamel pouvait avoir du meurtre.

La cour d'appel reconnaît que ces arguments sont de poids, mais elle soulève une «possibilité», une conclusion (de culpabilité) qu'un jury pourrait logiquement tirer. ●

L'assassin court toujours

♦ Le meurtrier de Saint-Octave-de-Métis était encore au large, hier. Les agents de la Sûreté du Québec, à qui l'enquête a été confiée, ont effectué plusieurs vérifications à la suite d'informations fournies par des gens croyant l'avoir vu, mais ces recherches se sont avérées vaines. Cet individu, âgé dans la quarantaine, est soupçonné d'avoir tué à coups de cou-

teau M. Xavier Roussel, âgé de 60 ans, et sa fille Rolande, âgée de 29 ans, mardi dernier. L'homme a été trouvé sans vie dans la grange-étable de sa ferme et sa fille, près de l'auto dans laquelle se trouvait sa mère blessée. Le présumé auteur de ce double meurtre serait l'ex-mari de Rolande, qui vivait avec ses parents depuis sa séparation. ●

voTRE
PASSEPORT

GASTRONOMIQUE

50% 50%

30 SALLES À MANGER

VALIDE - 7 JOURS PAR SEMAINE - 1 AN

DU 15 SEPT. 87 AU 15 SEPT. 88

les
rabais
sont de

50% pour 2 - 33 1/3% pour 3 - 25% pour 4

L'une des plus belles promotions du secteur de la restauration. 30 restaurants participants qui comptent parmi les meilleures tables de la région de Québec.

Voici la liste des excellents établissements:

CAFÉ L'UNES
LE MECHOU
LE PICOTIN
AUX VIEUX CANONS
LOUIS HEBERT
À LA TABLE
DU SEIGNEUR MALVIDE
LES APPELANTS
VO
MONSIEUR LE BOEUF
LE D'ORSAY
CHEZ RABELAIS
BONAPARTE
LA YOLE
LE PRÉTEXTE
GEORGES-ALPHONSE

LE VIEUX MOULIN
DES GRONDINES
LE ROCHARD
LA FENOUILLE
TAJ MAHAL
LA GAMELLE
LES GROS LOUPS
CAFÉ LE GREC - ZORBA
LE COO AU VIN
À LA BASTILLE "CHEZ BAHUAUD"
LE PORTUGAIS
L'ANSE AUX BARQUES
CARTHAGE
DA LINO
LE PETIT COIN LATIN
LA CAGOUILLE

CAFÉ ROUSSEAU
QUÉBEC 1191, rue Cartier 522-7786
SILLERY 1314, rue Maguire 687-9736
STE-FOY 2510, chemin Ste-Foy 653-7162
BUREAU
72, de la Tourelle 649-1379

MIK 99 CJRP 1060
LE SOLEIL



Chardons, orties et bruyère

L'Écosse présente certaines des campagnes les plus désolées du monde. Et pourtant, les charmes austères de ses paysages ont fait l'objet de poèmes, de chants et de légendes sans nombre. Et ses couleurs sont transmises au monde entier... par l'entremise de ses tweeds. Le gris ardoise de ses cieux, le bleu de ses ruisseaux, le ton violâtre de ses bruyères, les verts et les bleus de ses Lowlands: tels sont les coloris que Harry Rosen choisit avec soin pour ses tweeds. Les vestons sont coupés par un de ses tailleurs canadiens favoris, Sedgewick. Mais leur cœur appartient aux Highlands.

Veston Sedgewick à chevrons et carreaux surimposés, tout laine, confectionné exclusivement pour Harry, 350 \$. Chemise sport en coton, 55 \$. Cravate de tricot, 30 \$. Pantalon de coton à côtes, 75 \$. Casquette de laine irlandaise, 30 \$. Les vestons d'Harry signés Sedgewick coûtent de 325 à 350 \$.

HARRY ROSEN

QUÉBEC, PLACE STE-FOY - 657-5465 • MONTRÉAL, CENTRE ROCKLAND - 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE - 695-8921

Pour recevoir le Rapport de Harry Rosen sur la mode masculine, édition automne/hiver 1987, veuillez envoyer \$ 5 à Harry, Centre Rockland, 2305 chemin Rockland, Mount Royal, Québec H3P 3E9

Accusation de contrebande contre 2 résidents de St-Pierre et Miquelon Ils doivent payer une lourde amende de \$1,750

♦ GRAND BANK, T.N. (PC) — Deux résidents de Saint-Pierre et Miquelon ont été condamnés hier par la cour provinciale de Grand Bank, Terre-Neuve, à de lourdes amendes pour avoir tenté une opération de contrebande en mai dernier mais ils ont vu s'effacer les accusations d'enlèvement portées contre eux.

MM. Gervais Dearborn, 34 ans, appréhendé par la Gendarmerie royale (GRC) jeudi dernier à l'aéroport d'Halifax, et Roger Derouet, 42 ans, qui s'est rendu lundi à la police de Grand Bank, ont plaidé coupables et devront payer chacun \$1,000

pour s'être opposés à leur arrestation, et \$750 pour importation de produits illégaux au Canada.

En mai dernier, la GRC avait surpris trois résidents de Terre-Neuve et les deux Français se préparant à faire passer de la boisson alcoolisée et des cigarettes près de Fortune, sur la côte de Terre-Neuve.

Les policiers avaient alors saisi près de 40 caisses, d'une valeur de \$6,000, mais les Français étaient parvenus à s'enfuir à bord d'une embarcation.

Un policier de la GRC ayant toutefois réussi à grimper à bord de celle-ci avait été retenu par les deux

contrebandiers avant d'être abandonné sur une plage de Terre-Neuve.

MM. Dearborn et Derouet ont in-

diqué hier qu'ils voulaient ramener le policier sur la côte plus tôt mais qu'ils en avaient été empêchés par une mer mauvaise.

Leurs trois complices de Terre-Neuve ont plaidé coupables de contrebande d'alcool et ont aussi été condamnés à des amendes.

Saint-Pierre et Miquelon, la dernière possession française en Amérique du Nord, est située à 30 km au sud de Terre-Neuve.

St-David: les pompiers ont ménagé murs et tapis en combattant un incendie

♦ Les policiers-pompiers de Lévis ont étouffé un début d'incendie avec force minutie, dans une résidence située au 10, rue Martin à Saint-David, en fin de semaine. Soucieux de ne pas abîmer le tapis et les murs fraîchement repeints, les sapeurs ont utilisé un simple verre à eau et un arrosoir servant à irriguer les plantes pour asperger les colombages d'un mur transformés en braises.

par Régys CARON

Robert Boutin se mordait les lèvres en regardant les pompiers enlever une à une les briques du mur recouvrant son foyer. Le sergent Pierre Gagné de la police de Lévis venait de lui faire comprendre qu'il n'avait pas le choix. Sa cheminée avait une fuite; de la fumée s'échappait du plafond et provenait certainement d'une cloison située derrière le mur de briques. «Je lui ai fait comprendre que si je ne faisais pas ça, sa maison risquait de flamber à tout moment», confiait le sergent Gagné hier matin.

M. Boutin avait en effet aperçu de la fumée s'échapper du plafond. Un bon feu de foyer réchauffait la maison achetée en mai dernier. Un défaut qu'il n'avait pu déceler avant son achat était en train de se manifester. Restait à savoir de quel défaut il s'agissait et jusqu'à combien s'élevaient les dommages.

À mesure que s'empilaient les briques sur le plancher de son salon, Robert Boutin appréciait le travail des pompiers. Derrière le mur, apparaissaient la laine minérale noircie et les colombages transformés en charbons ardents. Le constructeur de la cheminée avait placé les colombages et la couche de laine minérale directement sur la cheminée avant d'élever le revêtement de briques du foyer.

«Son foyer était de toute

beauté, mais il devait y avoir un vice de construction, opinait le sergent Gagné hier matin. Je lui ai promis qu'on allait travailler tranquillement en prenant toutes les précautions». Après avoir étendu une toile sur le tapis du salon, les pompiers se sont mis au travail sous les yeux inquiets des propriétaires. Une fois le mur enlevé, quelques verres d'eau et le contenu d'un arrosoir ont suffi pour éteindre les braises. Le travail a duré environ trois heures.

«Il faut s'acheter une maison pour rencontrer des problèmes semblables, laissait tomber le jeune propriétaire, lorsque visité chez lui hier. Comment veux-tu savoir si la cheminée est bien construite avant d'acheter? Vas-tu la démolir», interrogeait l'homme en s'adressant au journaliste du SOLEIL. Robert Boutin a confié que sa maison avait été construite il y a une douzaine d'années avant d'ajouter qu'il avait chauffé son foyer à une dizaine de reprises depuis le début de l'automne. «Le propriétaire précédent ne chauffait pas souvent», de préciser M. Boutin.

En attendant la venue du représentant de sa compagnie d'assurance, Robert Boutin s'est laissé dire par les pompiers que les dommages pourraient atteindre quelque \$25,000.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...



Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'UN PRÊT, IL N'Y A PAS QUE L'ARGENT QUI COMPTE

NOUS SOMMES PRÊTS À TOUT FAIRE POUR VOUS AIDER À TROUVER LE PRÊT PERSONNEL QUI VOUS CONVIENT

À la Banque de Montréal, vous aider à obtenir un prêt, c'est d'abord comprendre vos besoins, avant de vous proposer celui qui vous convient. Nos directeurs de prêts personnels travaillent fort pour trouver le prêt le mieux adapté à votre situation. Consultez-les, ils passeront en revue toute la gamme des options offertes et vous aideront à choisir le programme convenant le mieux à votre budget. Que vous ayez besoin d'un petit montant ou d'une grosse somme, le terme du prêt et les versements mensuels seront à la mesure de votre budget.

NOUS SOMMES LES « PRÊTS-À-TOUT-FAIRE » !

Nous savons à quel point votre prêt est important pour vous et chacun de nous est prêt à tout faire pour que vous obteniez votre argent rapidement, simplement et confidentiellement. C'est pourquoi nous sommes l'équipe des «Prêts-à-tout-faire». Nous voulons vous faciliter les choses. C'est ainsi que plusieurs de nos succursales ouvrent plus tôt et ferment plus tard. Et nous avons plus de succursales ouvertes le samedi que toute autre institution financière au Québec. Vous pouvez même apporter à la maison une formule de prêt Service Express et la remplir vous-même!

VOUS AUREZ 10 CHANCES DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE VOTRE PRÊT

En obtenant votre prêt personnel, vous obtiendrez beaucoup plus que le meilleur prêt pour vos besoins. Vous aurez 10 chances d'en gagner le remboursement durant notre concours «Prêts-à-tout-faire». En effet, d'ici le 31 octobre 1987, tous ceux dont la demande de prêt personnel est approuvée auront automatiquement la chance de gagner le remboursement de leur prêt, capital et intérêt!



Nos directeurs de prêts personnels sont prêts à tout faire pour vous aider à obtenir le prêt vous convenant le mieux. Parlez-en aux membres de l'équipe des «Prêts-à-tout-faire» de la Banque de Montréal. Vous trouverez tous les détails du concours dans nos succursales.



Banque de Montréal

Toujours plus pour vous



LE LAURÉAT

CONDOMINIUMS D'EXCELLENCE

Rêver de l'excellence en habitation suppose la rencontre de gens compétents disposés à vous offrir: un quartier de renom à quelques pas des services, une construction tout béton qui inspire la sécurité et ne requiert pas d'entretien, un luxe sans démesure, des espaces aux dimensions honnêtes, bien insonorisés, un aménagement qui se distingue... Laissez aller votre imagination... Votre condominium va bientôt poindre tout près de l'université Laval à l'angle du Chemin Sainte-Foy et de la Place MacKay. Décernez-vous un prix... LE LAURÉAT.

Horaires:

lundi, mardi, mercredi, jeudi
13h à 17h

vendredi, samedi
fermé

dimanche
13h à 17h

652-1644

Comment doter le Grand Nord d'un gouvernement autonome?

Le Nouveau-Québec à l'heure du référendum

♦ KUUJUAQ (PC) - Le premier octobre prochain, les électeurs de 14 villages nordiques du Nouveau-Québec se rendent aux urnes pour un référendum.

textes de Norman Delisle

Comme l'ont fait les Québécois le 20 mai 1980, ils vont prendre une décision qui orientera leur avenir. Par leurs bulletins de vote, les électeurs, des Inuit dans une proportion de 90 pour 100, devront décider comment sera formée l'assemblée régionale qui les représentera comme gouvernement.

Deux thèses s'affrontent: certains, regroupés dans le Comité Timujit, voudraient que le comité de travail qui rédigera la constitution du nouveau gouvernement régional soit désigné par les organismes déjà en place et financé par ces organismes.

D'autres au contraire, dirigés

par le gérant de la coopérative de Povungnituk, M. Harry Tulugak, 30 ans, voudraient que les membres du comité de travail soient élus sur une base universelle. Ces partisans du suffrage universel, réunis dans le « Harry's Group » du nom de leur président, suggèrent l'imposition de taxes pour financer le groupe de travail qui agira comme constituante.

Il y a donc unanimité sur la nécessité de doter le Grand Nord québécois d'un gouvernement largement autonome. Mais doit-on le faire à partir des organismes existants, qui sont déjà solidement implantés dans le milieu, ou doit-on procéder à des élections? C'est ce que décideront les électeurs le premier octobre prochain.

Depuis 12 ans

En 1975, les Inuit ont signé la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Il s'agissait d'une

première entente majeure entre un peuple autochtone et un gouvernement occidental, où des Blancs reconnaissent officiellement des droits aux premiers occupants du sol nord-américain.

En 1978, les Inuit créent la Société Makivik, un gouvernement régional dont les compétences sont limitées par la Convention. C'est cette société qui administre la compensation d'environ \$90 millions versée par Québec lors de la signature de l'accord.

En 1983, lors d'une commission parlementaire tenue à Québec, les députés de l'Assemblée nationale ont invité les Inuit du Nouveau-Québec à définir quelle forme d'administration publique leur permettrait de mieux gérer leurs affaires.

Mais lors d'une rencontre en fe-

vrier 1987 tenue à Ivujivik, à l'extrême nord-ouest du Québec, les Inuit ont constaté leurs divergences sur la façon de procéder.

Par une résolution en date du 23 juin, l'Assemblée nationale a donc invité le Directeur des élections du Québec Pierre-F. Côté à fournir une aide professionnelle et technique pour l'organisation du référendum. A la suggestion des deux parties adverses, M. Côté a choisi Mme Malee Saunders, une Inuk habitant Kuujuak comme directrice générale du scrutin.

Les deux groupes opposants ont également convenu entre eux d'un code d'éthique par lequel ils s'engagent « sur leur honneur » à agir avec honnêteté et à respecter la décision majoritaire qui émergera des boîtes de scrutin le soir du pre-

mier octobre prochain.

L'entente, définie dans le texte comme un « gentlemen's agreement », prévoit également les paramètres de la tenue du scrutin référendaire et définit la façon dont les deux comités parapluies se financent. Il y a même eu entente sur le libellé de la question. Reproduite en inuktitut, en français et en anglais sur les bulletins, la question se lira comme suit:

« Les résidents du Nouveau-Québec rédigeront la constitution d'une assemblée régionale et un groupe de travail sera mis sur pied à cette fin. Veuillez indiquer laquelle des options suivantes vous semble la meilleure: les membres du groupe de travail devraient-ils être désignés par les organismes en place et financés par ceux-ci? Les mem-

bres du groupe de travail devraient-ils être élus et leur travail être financé à l'aide de taxes prélevées auprès des résidents et des entreprises commerciales opérant au Nouveau-Québec ». Le bulletin de vote comprend, vis-à-vis chaque option, un carré dans lequel les électeurs marqueront leur choix.

Le 1er octobre, les électeurs pourront voter dans les bureaux de scrutin installés dans chacun des 14 villages nordiques. Il y aura également un bureau de vote à Montréal, où la corporation Makivik possède un bureau, afin de satisfaire les Inuit en stage d'études ou de travail dans la métropole. Des bureaux provisoires seront ouverts le 24 septembre pour ceux qui prévoient ne pas être capables de se rendre aux urnes le premier octobre.

L'alcool, la drogue, les MTS: les maux des villes nordiques

♦ KUUJUAQ (PC) - Par un dépliant clairement affiché à l'endos de leur porte de chambre, les clients de l'Auberge Kuujuak, au Nouveau-Québec, sont sévèrement avertis: la loi interdit de vendre ou de donner de l'alcool ou des drogues ou d'avoir des relations sexuelles avec une personne mineure. Le service local de Protection de

la jeunesse a récemment été informé de « situations d'abus impliquant des adultes allochtones (c'est-à-dire de race blanche) avec des personnes mineures autochtones », lit-on sur l'affiche.

Des procédures légales seront prises contre les contrevenants, avertit-on. « Les travailleurs allochtones à venir n'ont pas à payer les

pots cassés laissés en arrière par certaines personnes », conclut l'avertissement.

Cet avis affiché dans le seul hôtel situé autour de la baie de l'Ungava illustre la nature des problèmes sociaux qui peuvent se poser dans un village où se côtoient 916 Inuit et 236 Blancs venus du sud. A l'hôtel de Kuujuak, seul en-

droit où l'alcool est disponible, le bar n'est ouvert que trois soirs par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 19h à 23h. Ces soirées sont appelées « beer nights » et sont généralement très courues par les autochtones et par les Blancs.

En tout autre temps, il est impossible d'avoir un verre d'alcool (sauf en commandant un repas) à Kuujuak et les deux seules épiceries de la ville, le magasin de La Baie et la Coopérative locale, n'ont pas le permis de vente d'alcool.

Santé

Dans son étude sur la santé des Inuit du Nord québécois, le Dr Jean Labbé du Centre hospitalier de l'université Laval admet que certaines maladies sont plus fréquentes chez les autochtones que chez les Blancs.

Par exemple, 79 pour 100 des adultes Inuit fument la cigarette contre seulement 40 pour 100 chez les Blancs. Il y a donc chez eux beaucoup plus de cas de cancer du poumon ou de maladies respiratoires.

« Les taux de maladies transmises sexuellement (MTS) sont plus élevés au nord du Québec », reconnaît également le Dr Labbé qui explique cependant ce phénomène en partie par le fait que toutes les MTS ne sont pas déclarées officiellement au Sud du Québec.

Enfin, un programme appelé NNADAP (National Native Alcohol and Drugs Abuse Program) a été mis sur pied afin d'aider ceux qui pourraient avoir des problèmes d'alcool ou de drogues. Le budget du programme est d'un demi-million de dollars et un membre du conseil d'administration de l'hôpital de l'Ungava siège sur le comité de gestion du programme.

Il faut noter que les drogues classiques utilisées dans le Sud du Québec (canabis, haschich) sont plus rares dans le Nord. On a admis par contre à l'hôpital de l'Ungava des jeunes ayant respiré de l'essence d'avion, du gaz propane ou butane, et même du liquide correcteur pour dactylographes.

DÉCOUVREZ
L'Autre Château

5 ANS
5 PRIX
5 RÊVES
se réalisent

Dans le cadre de son cinquième anniversaire CITF-FM se joint au SOLEIL et vous offre la chance de gagner CINQ prix de RÊVE offerts par CINQ maisons prestigieuses de Québec.



GAGNEZ le plaisir et la technologie BMW pendant un an de Automobiles Jalbert.



GAGNEZ la perfection d'un diamant solitaire de 5 000 \$ des Bijouteries BIRKS.



GAGNEZ le confort d'un fin cuir italien de 5 000 \$ de la Galerie du Meuble.



GAGNEZ le raffinement d'un vison de 5 000 \$ de Jos Robitaille.



GAGNEZ la pureté du son et de l'image d'un système de 5 000 \$ de Sonart.

Comment participer:

1. Compléter le coupon de participation en y indiquant votre préférence de prix et le retourner à CITF-FM, a/s Concours 5^{ème} Anniversaire, 580 est Grande Allée, suite 250, Québec QC G1R 2K2. (aucune reproduction mécanique)
2. Les tirages se tiendront tous les jours du lundi au vendredi (du 24 septembre au 30 octobre 1987) sur les ondes de CITF-FM à 7H15, 10H15, 14H15 et 17H15.
3. À partir du moment où votre nom est mentionné en ondes vous aurez 107 secondes pour téléphoner à CITF-FM au 525-4545 afin de vous rendre éligible au tirage des CINQ prix de RÊVE.
4. Les CINQ gagnants seront choisis au hasard parmi les personnes éligibles lors d'une réception offerte par CITF-FM.
5. Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus. (pour gagner l'usage de la BMW, la personne devra détenir un permis de conduire valide depuis 8 ans et être acceptée par les assureurs de Automobiles Jalbert Inc.)
6. Les règlements complets du concours sont disponibles à CITF-FM.

Clinique chiropratique Sillery

NOUVEL HORAIRE
Lundi au vendredi de 8h à 20h
Samedi de 8h à 12h
Urgence 7 jours sur 7

2255, boul. Laurier (Face à l'Université Laval) **683-1505**

FREINS SPECIALITES LTEE D'AUTO et camion

Québec (418) 626-5276 / Sainte-Foy (418) 872-3751
1-800-463-4394 / Telex 051-3732

Vente à l'encan
au profit de la recherche médicale sur la fibrose kystique

Fondation Canadienne de la Fibrose Kystique

Il s'agit d'une exposition et d'une vente à l'encan de plus de 460 tableaux. Monsieur Cloutier est artiste-peintre, compositeur, détenteur d'un record mondial de peinture (le plus grand nombre de tableaux peints en 83 heures). Du 21 au 26 septembre, dans le mail central de Place Laurier, pendant les heures d'ouverture des magasins. Tous les tableaux mis en vente seront encadrés avec des matériaux de première qualité. Principales cartes de crédit acceptées. Une gracieuseté

LE SOLEIL

PROMOTION 5^{ème} ANNIVERSAIRE DE CITF-FM

NOM _____

ADRESSE: _____ VILLE _____

TEL: _____ CODE POSTAL _____

Mon prix de rêve: BMW VISON DIAMANT SYSTEME DE SON MEUBLES EN CUIR

(1 choix seulement)

LE SOLEIL
CITF-FM
FM 107.5



Kuujuaq, la « capitale » du Nouveau-Québec.

Un vaste territoire, isolé et peu peuplé

♦ KUUJUAQ (PC) - Le Nouveau-Québec, c'est-à-dire la partie du territoire située au nord du 55e parallèle, comprend le tiers de l'étendue du Québec, mais seulement le millième de la population.

Ce territoire de presque 600.000 km carrés, mais ne comptant que 6.000 habitants, comprend 14 villages peuplés à 90 pour 100 d'Inuit. Les villages ne sont reliés par route ni entre eux, ni au reste du Québec. L'avion, et le bateau au cours du bref été, demeurent les seuls liens avec le Sud.

Le plus important village est Kuujuaq, l'ancien Fort-Chimo. Ce nom veut dire « là où il y a une grande rivière ». Le village de 1.000 habitants (800 Inuit et 200 Blancs) est situé sur la rive de la rivière Koksoak.

Kuujuaq est la « capitale » du Nouveau-Québec puisqu'on y retrouve les services gouvernementaux, l'hôpital, une école dispensant les cours primaire et secondaire, le plus gros aéroport et le siège social de l'administration régionale Makivik.

Le directeur de l'hôpital de Kuujuaq, Léonard Chevarie, explique que son problème majeur consiste à recruter des médecins et des dentistes qui acceptent de faire un séjour de quelques mois dans le Grand Nord.

La douzaine d'œufs à \$3, le menu du jour au restaurant à \$16 et la bière à \$3,50 sont des phénomènes de la vie courante à Kuujuaq. Faute de lien routier ou ferroviaire, toutes les denrées doivent être acheminées depuis Québec ou Montréal par avion, ce qui hausse les prix de détail à des niveaux qui scandaliseraient des habitants du Sud du Québec.

Toutes les habitations sont desservies par l'électricité produite par des génératrices, mais le pergélisol, c'est-à-dire le gel à peu près permanent du sol, empêche l'aménagement de systèmes d'aqueduc et d'égoût.

En conséquence, l'eau potable en provenance d'un lac voisin est apportée aux résidences par camion-citerne et les déchets humains des

toilettes sont recueillis dans des sacs, ironiquement appelés « honey bags » (sacs de miel), dont des camions spéciaux font la cueillette.

Dans tous les autres villages, la population est inférieure à 1.000 habitants et ce ne sont pas tous les services qui sont disponibles.

Tous les villages sont reliés au réseau téléphonique de Bell Canada et possèdent une école dispensant au moins le cours primaire. Ils comptent un dispensaire où une infirmière vit en résidence permanente, une succursale de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la coopérative, où les biens les plus essentiels peuvent être achetés, et une piste aérienne desservie par Air Inuit, une compagnie de propriété autochtone.

La vie y a aussi ses bons côtés, spécialement pour les amateurs de grand air, de chasse et de pêche. Une trentaine de pourvoies offrent des excursions aux chasseurs, pêcheurs et amateurs de de camping sauvage.

L'inuktitut, langue de la majorité des Inuit

♦ KUUJUAQ (PC) - Une majorité d'Inuit du Québec, environ 55 pour 100, ne parle que sa langue maternelle, l'inuktitut.

Mais dans le groupe des 45 pour 100 qui affirment pouvoir s'exprimer dans une des deux langues officielles du Canada, l'anglais est préféré à 65 contre un, selon des chiffres compilés par la chercheuse Louise Lemire, de l'administration régionale Kativik.

« Des raisons historiques peuvent expliquer cette tendance marquée du peuple inuk à choisir l'anglais comme langue seconde », explique Louise Lemire.

Les premiers Blancs à s'établir dans la région étaient d'origine anglophone de sorte que les premiers services à être offerts l'étaient en anglais: commerce, santé, police, écoles, etc.

Il faut se rappeler qu'en 1933, le gouvernement fédéral avait facturé le Québec au montant de \$30.000 pour compenser l'aide apportée aux Inuit. Le gouvernement québécois avait refusé de payer la note sous prétexte que les Inuit, étant des autochtones, relevaient de la compétence fédérale. Appelée à trancher la question, la Cour suprême donna raison au Québec en 1939.

« Cette victoire allait avoir des conséquences importantes sur le développement du Québec nordique et sur l'anglicisation des Inuit, raconte le Dr Jean Labbé, un médecin spécialisé dans les questions nordiques. Tous les services publics allaient être mis en place par le gouvernement fédéral en anglais sans que le Québec n'y prête attention. »

Même si des jeunes Inuit peuvent suivre désormais des cours de français comme langue seconde dès le cours primaire, ils peuvent aussi choisir l'anglais, de sorte qu'un renversement de la situation de l'anglais comme principale langue seconde, s'il survient, ne saurait être qu'un changement à long terme.

LE COMPTE ACCÉLÉRATION:



UN COMPTE-CHÈQUES QUI RAPPORTE!

Nous l'appelons compte Accélération parce qu'il rapporte plus que n'importe quel autre compte-chèques. Ouvrez vite un compte Accélération à la BNE vous augmenterez le rendement de votre argent en profitant de deux avantages importants.

1. Une rémunération élevée. Chaque dollar déposé dans votre compte Accélération vous rapporte quotidiennement des intérêts calculés à un taux déterminé par votre solde quotidien à la fermeture. Plus celui-ci est élevé plus le taux d'intérêt est généreux. Ainsi, si vous avez plus de \$5.000 dans votre compte, le taux d'intérêt applicable sera celui que nous offrons sur nos dépôts à terme de 30 jours. Certaines institutions financières payent un taux d'intérêt élevé uniquement sur une partie du solde et non sur chaque dollar de pose.

2. Le tirage de chèques sans frais. Tant que vous conservez un solde mensuel minimum de \$500 dans

vos compte Accélération, vous pouvez établir autant de chèques que vous desirez sans payer de frais. Vous pouvez aussi, toujours sans frais, effectuer des retraits et des prélèvements automatiques (pour le remboursement d'un prêt hypothécaire, par exemple). D'autres établissements exigent le maintien d'un solde minimum plus élevé pour avoir droit à ces services gratuitement.

Le compte Accélération vous offre donc un rendement plus élevé en même temps que la possibilité de tirer des chèques sans frais. Rendez-vous à la succursale BNE la plus proche et renseignez-vous sur le compte-chèques qui rapporte vraiment!

Informez-vous aussi sur Le Compte Optimum, compte investissement, un compte d'épargne à intérêt quotidien élevé pour les épargnants qui cherchent un rendement optimum.



Le Compte Optimum, un compte investissement, est offert par la société indépendante BNE et garanti par la Banque de Nouvelle-Écosse.
© 1987, BNE, la Banque de Nouvelle-Écosse.
*Taux de rendement de la Banque de Nouvelle-Écosse.

22 au 27 septembre Centre municipal des Congrès Place Québec



AUJOURD'HUI

Programme des conférences

Mardi, 22 septembre:

13h00 - 14h00
Conférence
donnée par les Caisses populaires
Desjardins: FERR

14h00 - 15h00
"Passport-retraite"
par l'Assurance-vie Desjardins

15h00 - 16h00
"Les options à la retraite"
par la Fiducie du Québec

16h00 - 17h00
Conférence
donnée par Voyages Paradis et
Autobus Dupont

17h00 - 18h00
"Rentés voyageurs"
par la Sauvegarde, cie
d'assurance sur la vie

Événements spéciaux tous les jours:

14h00 La chorale "Les Mèches D'Argent"
Scène principale

16h00 Le groupe folklorique "L'Âme Des Roses"
du 3e âge de Sainte-Rose, en Guadeloupe
Scène principale

Sans interruption:

- Tests d'évaluation physique du YMCA
- Musée Phil Latulippe
- Animation au kiosque de la Fédération des associations des clubs de l'âge d'or région 03 (FAD)
- Exposition photographique Livernois-Kedl "Avant et Maintenant"
- Diaporama sur les chefs-d'œuvre du Musée du Vatican, collaboration de l'Office national d'Italie



Une retraite active

Venez rencontrer le recordman de courses d'endurance, Phil Latulippe, au Salon des Aînés de Québec. Il vous racontera, à travers ses exploits, l'importance d'une retraite active.

Cette deuxième édition du Salon des Aînés de Québec se tient au Centre municipal des Congrès de Place Québec, du 22 au 27 septembre.

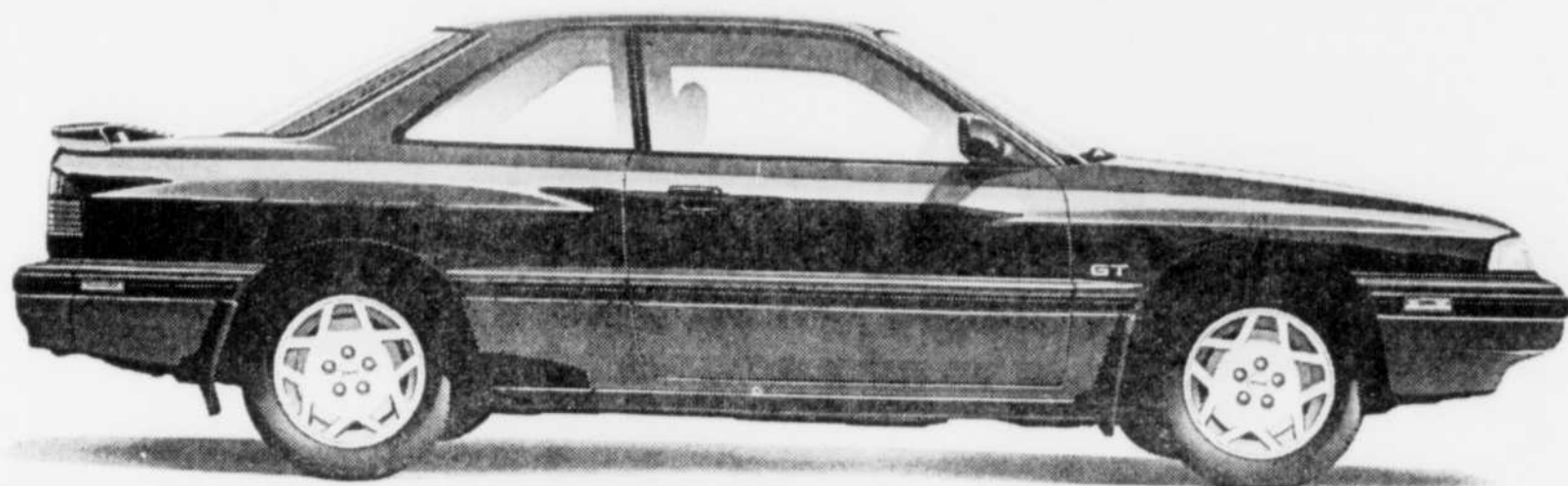
C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Quelque 130 exposants y seront pour vous conseiller dans la préparation d'une retraite active. A toutes les heures, d'intéressantes conférences se succéderont. Enfin, de nombreux prix seront attribués, tels des week-ends de rêve et un voyage pour deux aux Bahamas.

L'admission est de 3\$. Billets en vente aux AGENCES de voyages Sears de Place Fleur de Lys et Place Laurier, ou à l'entrée du Salon des Aînés dès 13h, le mardi 22 septembre.

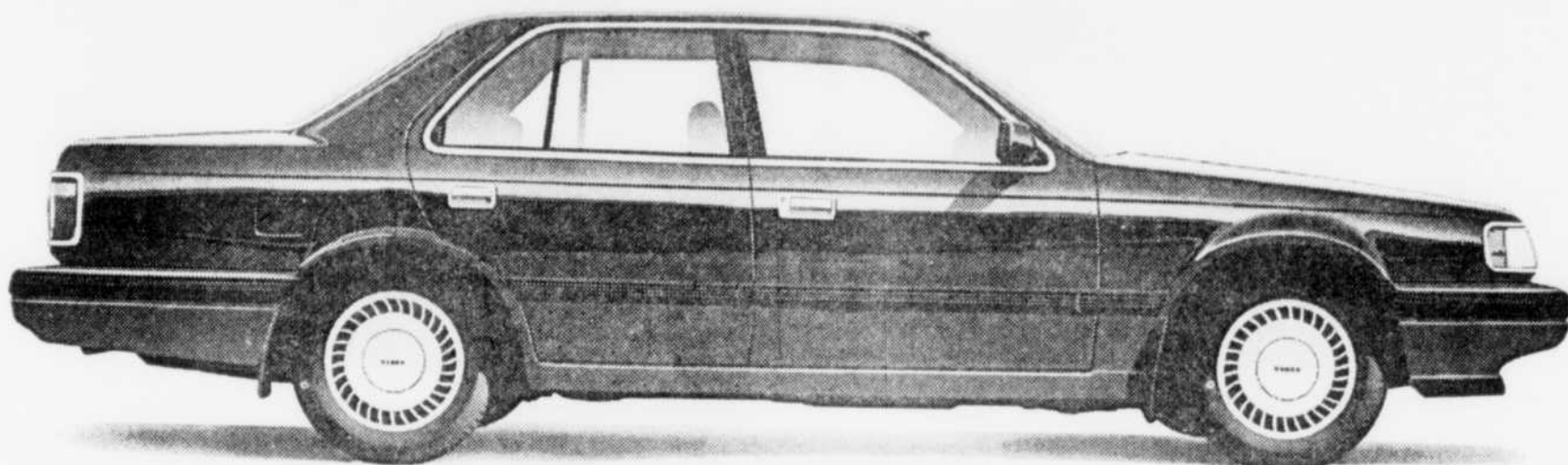


LES MAZDA 1988

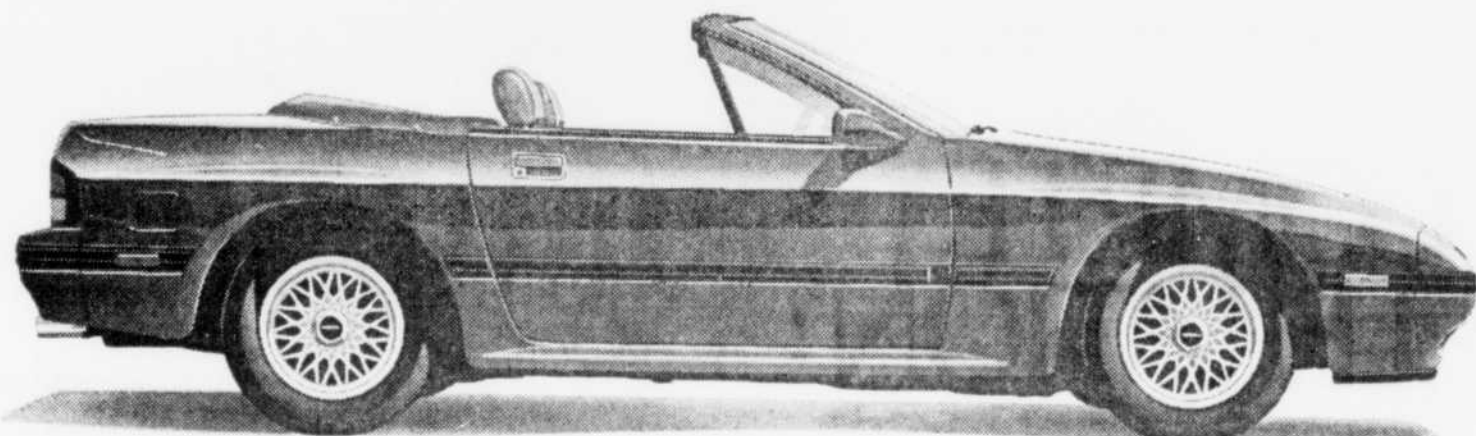
VOICI LES VOITURES DE L'ANNÉE!



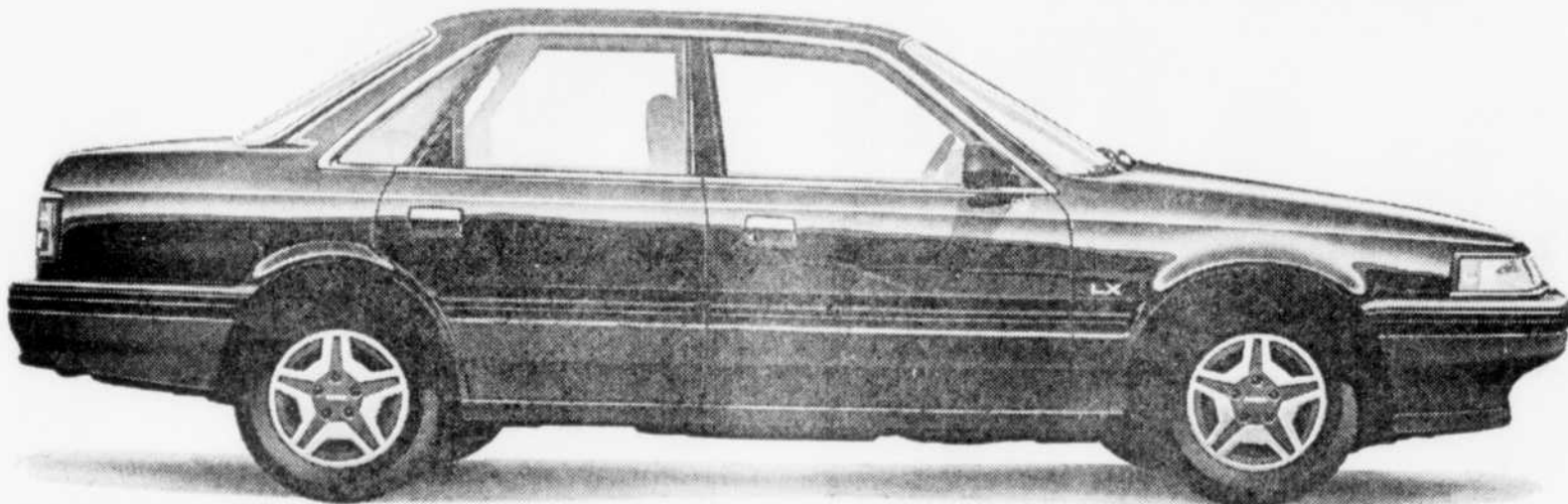
VOICI LA TOUTE NOUVELLE MAZDA MX-6 GT. Une routière de classe mondiale.



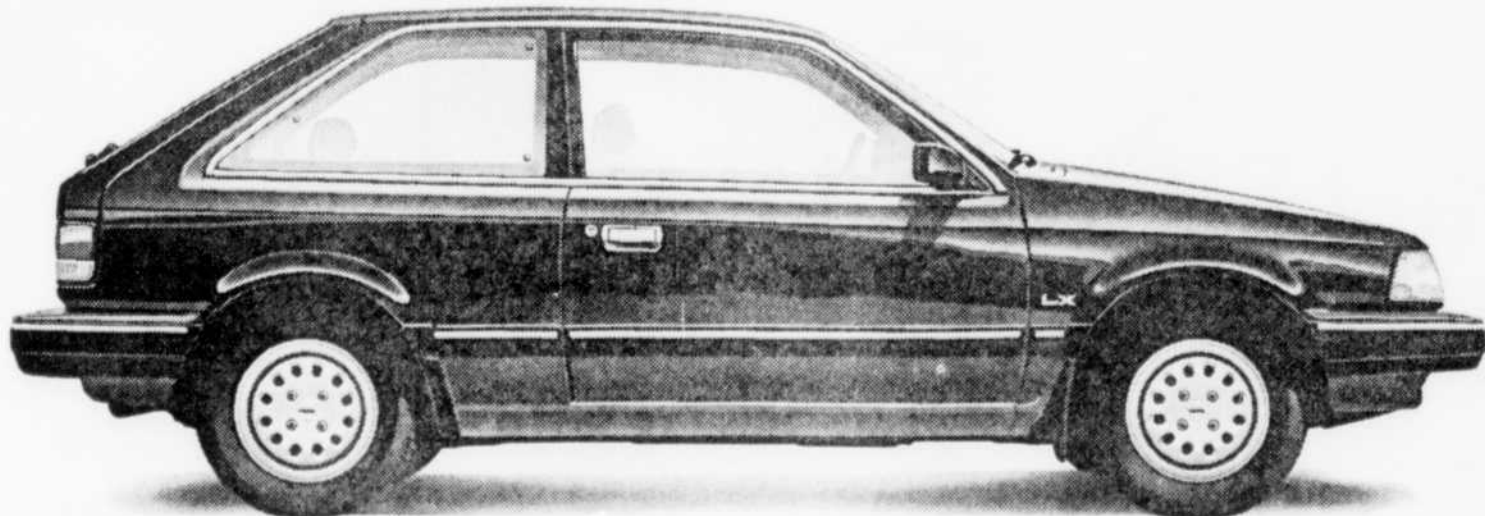
VOICI LA TOUTE NOUVELLE MAZDA 929 BERLINE GRAND LUXE. Performance V6, espace et confort exceptionnels.



VOICI LA TOUTE NOUVELLE MAZDA RX-7 DÉCAPOTABLE. Une expérience nouvelle en voiture sport.



VOICI LA MAZDA 626 1988. La voiture familiale qui est aussi une routière de classe mondiale.



VOICI LA MAZDA 323 1988. La grande routière des petites voitures.

C'EST LA MANIÈRE MAZDA.

La Manière Mazda est une philosophie qui vise la satisfaction totale de chacun de nos clients. Elle constitue notre engagement à vous assurer la crème de ce qui fait l'expérience de conduire. Chacune des composantes de nos véhicules, chaque aspect de nos opérations sont révisés et renouvelés à la lumière de cette philosophie. Mazda vous propose pour 1988 une gamme complète de véhicules uniques. Chacun a été conçu en vue de votre satisfaction, selon la Manière Mazda.

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

Un des éléments de la Manière Mazda est la garantie Leadership Mazda. Une nouvelle garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans ou 80 000 km et qui couvre toutes les pièces principales pour 5 ans ou 100 000 km. C'est une garantie transférable, sans franchise et sans coût additionnel. Voyez les concessionnaires Mazda pour les détails. La garantie Leadership Mazda, la meilleure garantie de l'industrie. Un relief de la Manière Mazda.



Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350 Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780 ouest, rue du Phare
562-0245

Ste-Foy
Jacques Girard Automobiles Inc.
656 rue Graham Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance Automobile Inc.
529 Route Kennedy
837-8897

Thetford Mines
Centre de L'Auto Amiante Inc.
410 sud, boul. Smith
338-4694

Québec
Rendez-Vous Mazda
1615 boul. Henri Bourassa
529-8551

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455 boul. Ste-Anne
Pointe au Père
724-7888

Petit Pabos
Automobiles Pabos Inc.
C.P. 100, Route 132
385-3031

Plessisville
Maurice Côté Automobiles Inc.
637 rue St-Louis
362-7324

Ste-Patrice de Beauvillage
Automobiles M. Blais
462 rue Principale
596-2322

Rivière du Loup
Voyer Automobile Inc.
160 Fraser
862-3263

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

L'ENAP décerne soixante-six diplômes

À l'occasion de sa 16e remise de diplômes, l'École nationale d'administration publique (ENAP) a remis, récemment à Montréal, 66 diplômes à ses finissants et finissantes du programme de maîtrise, ce qui porte à 929 le nombre de diplômés et diplômées depuis la première promotion en 1972.



par **VINCENT CLICHE**

Parmi les 66 diplômés et diplômées de cette année, on en compte 14 de la fonction publique du Québec, d'organismes gouvernementaux ou de sociétés d'Etat, 9 d'établissements du secteur de l'éducation, 14 d'établissements du secteur des affaires sociales, 5 du secteur municipal, 9 de la fonction publique du Canada, d'organismes gouvernementaux et de corporations de la Couronne, 8 du secteur privé et 7 de pays étrangers.

La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Gilles Boulet, président de l'Université du Québec, dont l'ENAP est l'une des constituantes.

On se rappellera que l'ENAP, fondée en 1969, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en administration publique. L'objectif du programme de maîtrise est de former des gestionnaires dont les qualités et les habiletés leur permettront de répondre aux exigences de l'administration publique des années futures. Le programme de maîtrise se donne à Québec, Montréal, Chicoutimi, Hull et Trois-Rivières.

La remise des diplômes a aussi été l'occasion d'attribuer le prix Roland-Parenteau 1987 à M. Claude Reed, responsable du service des systèmes de gestion à la Régie du logement. Ce prix, d'une valeur de \$1.000, est destiné à récompenser la performance globale d'un étudiant ou étudiante ayant complété son programme de maîtrise.

Publicité du SFPQ
Le Syndicat des fonctionnaires

Le Sénat pressé d'adopter le projet de loi C-22

OTTAWA (d'après PC) - Le projet de loi C-22 est « l'antidote idéal » à l'étiollement de la recherche pharmaceutique au Canada, a soutenu hier une coalition d'organismes de santé.

En conférence de presse, des représentants de la coalition, qui regroupe 40 organismes canadiens, ont pressé la majorité libérale au Sénat de mettre fin à son obstruction au projet de loi C-22 sur les brevets pharmaceutiques.

Le « ton des débats » entourant le projet de loi fait craindre à la coalition que le gouvernement n'accepte à nouveau de diluer la législation sous la pression des sénateurs libéraux, a indiqué en conférence de presse M. Clément Gauthier, porte-parole de la coalition et représentant de la Fédération canadienne des sociétés de biologie.

Tout délai apporté à son adoption, craint la coalition formée tout récemment, risque de saboter l'application du projet de loi. L'attitude du Sénat, ajoute-t-elle, met aussi en péril les investissements que l'industrie pharmaceutique s'est engagée à faire une fois adopté le bill.

Le parrain de la législation, M. Harvie Andre, ministre de la Consommation et des Corporations, promet que le projet C-22 entraînera la création de quelque 3.000 emplois, en grande partie dans la région de Montréal, et des investissements de l'ordre de \$1.3 milliard au cours des dix prochaines années dans le domaine de la recherche et du développement.

Le Sénat résiste à son adoption depuis le printemps dernier, arguant que le bill fera augmenter les prix des médicaments de façon excessive au Canada.

« On n'a rien pour rien », a affirmé le directeur de l'Association pharmaceutique canadienne, M. Leroy Fevang. Selon lui, la commission de contrôle des prix, dont la création est prévue dans le projet de loi, constituera un excellent garde-fou contre des hausses de prix abusives.

M. Fevang a reproché au gouvernement conservateur de ne pas avoir su mettre en évidence les avantages du projet de loi auprès de la population.

provinciaux du Québec (SFPQ) entreprendra, dans quelques mois, une nouvelle campagne de publicité à la télévision.

On se souviendra que l'an dernier, le syndicat avait défrayé le coût de deux campagnes de publicité de 11 semaines chacune (l'une au printemps, l'autre à l'automne) sous le thème de « On gagne à être connu ». La première campagne se déroulait à la radio et sur les quatre réseaux de télévision et la deuxième était réservée à la télévision. Le budget de cette campagne était de \$500.000.

Devant les réactions positives de ce genre de publicité, le SFPQ a

décidé de reprendre le projet cette année. Mais la prochaine campagne, qui se déroulera du 7 décembre au 28 mars, sera différente. Premièrement, les messages passeront seulement à Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Lance et compte*. Il s'agira de trois courts messages de 10 secondes concentrés dans un bloc publicitaire de 2 minutes.

Le budget consacré à la campagne est aussi moins élevé cette année. Il est fixé à \$350.000.

Un peu trop flagrant!

Pour le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), la dernière nomination à la

vice-présidence de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSSS), soit celle de Mme Lise Thibault, constitue un cas un peu trop flagrant de patronage.

Dans l'édition de septembre de son journal *Dans la mêlée*, le syndicat situe cette nomination dans son contexte.

Il rappelle qu'en novembre dernier, la CSSS par la voie des journaux se lançait à la recherche de candidates et candidats en vue de combler quatre postes de vice-présidence: administration, opérations, services et prévention-planification.

Par la suite, il y a eu de nombreuses tergiversations dans ce dossier

resultant d'un différend entre le ministre du Travail, Pierre Paradis, et la pdg de la CSST, Monique Jérôme-Forget. Même le premier ministre Bourassa aurait mis son nez dans le dossier.

Finalement trois postes furent comblés: à l'administration, un fonctionnaire-cadre à l'Éducation, M. Pierre Shedleur; aux opérations, en provenance d'Hydro-Québec, M. Mario Arsenault et aux services, un ex-député libéral, M. Yves Tardif.

Quant à la vice-présidence de la prévention-planification, le ministre et la pdg ne purent s'entendre et cette dernière décida, en mai dernier, d'assumer elle-même cette responsabilité.

Puis, surprise! Le 8 juin, une nouvelle vice-présidente est nommée: Mme Lise Thibault, candidate défaite du Parti libéral du Québec dans Fabre en 1981 et candidate défaite du Parti libéral du Canada dans Gamelin en 1984.

Mais, comme l'explique le SPGQ, on est obligé de lui créer un tout nouveau poste fait sur mesure: la vice-présidence aux relations auprès des bénéficiaires, puisque son profil de carrière ne correspond pas aux exigences d'une vice-présidence à la prévention-planification.

LA FOIRE DU MEUBLE

ACHETEZ MAINTENANT 1^{er} VERSEMENT À PÂQUES '88

ou payez comptant

sans intérêt le 3 mars '88

sur toute la marchandise en magasin (un léger dépôt requis)

Économisez de 25\$ à 75\$ additionnels
tout en profitant de notre

SUPER BAS PRIX

sur ce

TÉLÉVISEUR 21 po

- Tube image 21" à coins carrés
- Télécommande numérique à accès direct
- Affichage à l'écran de la station
- Autoprogrammation des stations
- Syntonisation à quartz câblocompatible

GARANTIE 3 ANS
sur pièces
et main-d'oeuvre
à domicile

- Adaptateur de sortie TV
- Écouteur
- Cassette VHS-C
- Chargeur de piles Adaptateur C.A.
- Adaptateur de cassette VHS-C
- Cable d'adaptation de sortie audio-vidéo

GRATIS

une mallette rigide KK044 et 10 cassettes VHS-C TC20 avec l'achat de cette

caméra vidéo couleur

avec magnétoscope VHS intégré CPR100

1 599\$

- Caméra magnétoscope (VHS-C) et appareil de lecture en un seul appareil
- Capteur d'images "MOS" transistorisé
- Viseur électronique des plus efficaces
- Objectif 1.4 avec zoom motorisé 6 pour 1
- Deux vitesses d'enregistrement et de lecture
- Autofocalisation par infrarouge
- Équilibre du blanc automatique et continu

Cartes de crédit acceptées: **Financement disponible sur place**

DecoMeuble

- Service de décoration intérieure au magasin et à domicile.
- Cours de cuisson sur four micro-ondes.
- Livraison partout en province.

<p>VANIER 100, rue Chabot (près des Halles Fleur de Lys) 683-3471</p>	<p>QUÉBEC 430, av. St-Sacrement 681-4124</p>	<p>CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa 627-3073</p>	<p>BEAUPORT 4175, boul. Ste-Anne 667-7851</p>
--	---	--	--

«Défi jeunesse» s'implique à Saint-François de Lotbinière

Une école de rang à vocation bien particulière

♦LOTBINIÈRE (PC) — Les anciennes écoles de rang dans nos campagnes ont été soumises à diverses méthodes de recyclage quant à leur utilisation après la réforme de l'enseignement et les nouvelles vocations ont passablement varié de l'une à l'autre.

par André BELLEMARE

Celle du rang Saint-François, à Lotbinière, par exemple, remplit depuis un an un rôle particulier: elle reçoit des personnes, surtout des jeunes, aux prises avec des problèmes de drogue et les animateurs mettent tout en œuvre pour faciliter de les ramener dans le droit chemin.

C'est l'œuvre que poursuit un organisme à but non lucratif appelé «Défi jeunesse», version québécoise de Teen Challenge, fondé en 1959 à New York par David Wilkerson. Son directeur, Robert Edwards, un Montréalais de 29 ans, compte lui-même parmi les rescapés du fléau de la drogue.

Ravagé au point d'effectuer un séjour dans une maison de réadaptation et de psychiatrie de Québec à l'âge de 17 ans, il a réussi à surmonter ses épreuves surtout à force de volonté. Fort de son expérience, Edwards consacre maintenant toutes ses énergies à soustraire ses semblables de l'emprise de la drogue.



Le Soleil, René St-Pierre

Robert Edwards consacre toutes ses énergies à soustraire ses semblables de l'emprise de la drogue.

Discipline de fer

Depuis l'ouverture du centre de réadaptation à Lotbinière, en juillet 1986, une trentaine de personnes, âgées de 16 à 40 ans, sont passées à Défi jeunesse.

Edwards, qui compte sur la générosité de l'entreprise privée et d'organismes, comme la Fondation Jean-Lapointe et la Fondation Jean-Beliveau, pour assurer la survie de son établissement, prend son rôle très au sérieux.

A ce propos, Défi jeunesse fait aussi sa part dans une campagne de financement. Les cadets de l'armée

silonnent les régions et offrent des macarons encourageant les gens à combattre l'utilisation abusive des drogues.

Une discipline militaire règne à Défi jeunesse: coupe de cheveux, interdiction de toute forme d'alcool, lever à 6 h 30 et coucher à 22 h, de sorte que les habitants du paisible rang Saint-François peuvent vaquer à leurs occupations habituelles en toute quiétude.

Pendant tout le jour, les pensionnaires demeurent constamment occupés: travaux ménagers et d'entretien de la maison, cours de thérapie, travail à la ferme, activités sportives. Ils bénéficient d'une heure de temps libre par jour seulement.

En plus de profiter de l'enseignement d'Edwards, les résidents sont suivis par trois conseillers éducateurs, diplômés de Teen Challenge.

Une étude subventionnée par le gouvernement des États-Unis a démontré que 86 pour 100 des toxicomanes qui ont suivi le programme ont tourné le dos pour de bon à la drogue. «Je peux dire que nous enregistrons ici sensiblement le même taux de réussite», explique M. Edwards.

L'établissement de Lotbinière accueille en même temps huit résidents et ce nombre sera bientôt porté à 14 après les renovations de l'édifice.

«Après un stage ici de quatre à six mois, nos gens poursuivent leur période de réadaptation à la ferme de Teen Challenge, en Pennsylvanie, pendant environ dix mois. Ils ont l'occasion de terminer leur secondaire V ou d'apprendre un métier: après un tel régime, le jeune peut réintégrer la société et s'y débrouiller très bien», ajoute le directeur de Défi jeunesse.

Les moins nantis

Bob Edwards ne fait pas que

recevoir des désespérés dans son établissement. Il se rend souvent sur les lieux mêmes de fréquentation de ces jeunes, dans la rue, ou il les aborde au hasard et les sensibilise à leurs problèmes.

C'est de cette façon, notamment, qu'il a recruté celui qui est devenu son adjoint. «Il était un chef de motards à Québec quand je l'ai rencontré pour la première fois; un dur qui prenait plaisir à bien montrer qu'il était le chef. Lors de cette première rencontre, il m'a frappé au

visage en présence de ses compagnons, raconte-t-il. Plus tard, il m'a écouté, nous sommes devenus amis et, aujourd'hui, il a tout quitté pour venir travailler à la réadaptation de ces jeunes victimes de la drogue.»

Les responsables de Défi jeunesse nourrissent le projet d'ouvrir un deuxième établissement, cette fois-ci à Montréal, destiné à recevoir des jeunes filles en difficulté à cause de la drogue. On espère bien réaliser cet objectif dans environ un an et demi. ●

La congestion des aéroports a atteint un point critique

♦MONTREAL (PC) — La congestion des aéroports du monde entier a atteint un point critique et constitue à l'heure actuelle le pire problème que connaisse l'industrie du transport aérien.

Quelque 200 délégués à la première journée de la conférence organisée sous l'égide de l'IATA (l'Association internationale du transport aérien), hier à Montréal, ont entendu des conférenciers leur exposer les difficultés posées par l'engorgement des terminaux d'aéroports et des pistes d'atterrissage autour du globe.

Les responsables des aéroports les plus actifs aux États-Unis et dans

d'autres pays ont de plus en plus de difficulté à répondre aux demandes d'autorisation de vols aux heures de pointe. Pas moins de 367,000 vols ont été retardés l'an passé uniquement dans les principaux aéroports américains, une hausse de 25 pour 100 par rapport à 1985, a indiqué le directeur général de l'IATA, M. Gunter Eser.

Par ailleurs, la circulation des passagers et des avions subit aussi les effets du manque de coordination entre les différents services, notamment les douanes et l'immigration, ce qui entraîne la encore d'innombrables retards, de déplorer M. Eser.

Pour M. Ernst Kroike, responsable des horaires à Quantas Airways les embouteillages sont dus en partie aux règles du couvre-feu, qui restreignent les heures d'utilisation des aéroports la nuit et limitent la flexibilité des compagnies aériennes dans la préparation de leurs horaires.

Avec seulement trois nouveaux aéroports prévus dans de grandes villes à travers le monde - Denver, Osaka et Munich - il devient impérieux de trouver des solutions innovatrices, a affirmé le directeur général de l'IATA. ●

Le syndicat des postiers accusé d'immaturité

♦OTTAWA (PC) — Le négociateur en chef de Postes Canada, M. Harold Dunstan, a accusé les syndicats de cette société d'État, hier, de manquer de maturité dans les négociations.

M. Dunstan a cité comme exemple la critique du syndicat des postiers contre la décision de Postes Canada de vendre des franchises de bureaux de postes. Le syndicat affirme que ce geste va éliminer 4,200 postes syndiqués et il a promis de déclencher la grève pour l'empêcher. Pourtant, a soutenu M. Dunstan, ce programme va s'échelonner sur une période de 10 ans et les postes supprimés vont l'être par attrition, c'est-à-dire qu'aucun syndiqué ne sera mis à pied.

L'interview du négociateur en chef de la société d'État fait partie, a-t-il lui-même expliqué, d'une politique de la compagnie visant à mieux se faire connaître du public.

Dans le cadre de cette politique, une campagne de publicité de \$1 million a été lancée dans les médias et le président de Postes Canada, M. Donald Lander, a accepté de rencontrer les editorialistes des principaux journaux du pays.

Abordant la question de la grève imminente des postiers, M. Dunstan a confirmé que Postes Canada a l'intention d'embaucher encore une fois des briseurs de grève, comme elle l'a fait à l'occasion du débrayage des facteurs. ●

Les employés de Forano mécontents

♦PLESSISVILLE (PC) — Les quelque 350 employés d'usine de la métallurgie Forano, de Plessisville, ont rejeté dans une proportion de 99 pour 100 les concessions exigées par leur employeur, même si leur gagne-pain est sérieusement menacé.

Les travailleurs ont été informés la semaine dernière des difficultés financières de l'entreprise et du dépôt d'une proposition concordataire, pour éviter la mise en faillite de la métallurgie. Un avis de saisie, déposé par Revenu Québec dans le but de récupérer le paiement de près de \$500,000 en retenues sur les paies, a obligé la compagnie à agrair.

Dans ses démarches pour sauver l'entreprise, la direction de Forano a formulé une série de demandes aux syndicats. «Ces demandes sont un recul énorme, sans aucun sens», a commenté le président du syndicat, affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Normand L'Écuyer.

En plus d'un gel des salaires, l'entreprise voudrait sabrer dans les bénéfices marginaux, en coupant soit l'assurance-groupe ou le fonds de pension. Plusieurs congés seraient aussi supprimés. Enfin, Forano réclame, au dire du président du syndicat, un droit de mutation des employés dans l'usine sans tenir compte des clauses d'ancienneté de la convention collective.

L'assemblée des créanciers doit avoir lieu le 26 novembre. ●

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Chez les concessionnaires GM participants, c'est vous qui choisissez!

750\$ DE REMISE* OU FINANCEMENT** À 3,9% TAUX ANNUEL SUR 24 MOIS

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% jusqu'à

concurrence de 24 mois. Cette offre est applicable aux modèles neufs 1987 et des années précédentes. Il faut prendre livraison au détail de votre véhicule entre le 20 juillet et le 30 septembre 1987 (sauf indication contraire†).

Les économiques

- Chevrolet Sprint
- Pontiac Firefly

- Chevrolet Chevette
- Pontiac Acadian

Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Chevrolet Cavalier

- Pontiac Sunbird
- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

Climatisation sans supplément disponible sur plusieurs modèles provenant du parc du concessionnaire - sauf sur la Nova (taxe d'accise non comprise). L'acheteur peut s'en prévaloir au lieu de la remise de 750\$ ou de l'offre de financement.

Les sportives

- Chevrolet Camaro

- Pontiac Firebird
- Pontiac Fiero

†Pour les Chevrolet Camaro et Pontiac Firebird, il faut prendre livraison au détail entre le 11 août et le 30 septembre 1987.

Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Pontiac 6000

- Oldsmobile Ciera
- Buick Century

Pick-up compacts

- Pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

Sport/Utilitaire

- Chevrolet Blazer S-10 et GMC Jimmy S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

PLUS... 550\$ REMISES SPÉCIALES

de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.



*La remise inclut la participation du concessionnaire.

**Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour

toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.



Voyez votre concessionnaire: financement à 3,9% ou remise de 750\$ offerts sur certains modèles:

Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Camions Chevrolet et GMC

Citadelle Chevrolet Oldsmobile Ltée
89, chemin Kennedy
Lévis
835-1171

P. Barré Chevrolet Oldsmobile Ltée
1095, chemin de la Canardière
Québec
529-3331

Marlin Chevrolet Oldsmobile Inc.
2145 ouest, Charest
Ste-Foy
688-1212

Fournier Chevrolet Oldsmobile Inc.
305, rue Marais
Vanier
687-5170

Rond-Point Pontiac Buick Inc.
46 ouest, rue Trans-Canada
Case postale 460
Lévis
833-3201

Laurier Pontiac Buick Ltée
2700, boul. Laurier
Ste-Foy
659-6420

Automobiles Giguère (1964) Inc.
375, boul. Wilfrid Hamel
Québec
529-6551